

E.N.S.S.I.B.

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES**

**UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I**

DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Rapport de Stage

**Analyse des moyens nécessaires à l'accroissement de la productivité
du poste d'interrogation de CD-ROM
et de bases de données à distance**

Laurence DUPINIAN

Sous la direction de Madame Geneviève MAILLARD

**Chambre de Commerce et d'Industrie
LYON**

1992

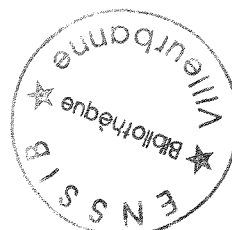
E.N.S.S.I.B.

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES**

**UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I**

DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Rapport de Stage



Analyse des moyens nécessaires à l'accroissement de la productivité
du poste d'interrogation de CD-ROM
et de bases de données à distance

Laurence DUPINIAN

Sous la direction de Madame Geneviève MAILLARD

**Chambre de Commerce et d'Industrie
LYON**

1992

1992

ED

ST 5

TITRE :

**Analyse des moyens nécessaires à l'accroissement de la productivité
du poste d'interrogation de CD-ROM
et de bases de données à distance**

AUTEUR :

Laurence DUPINIAN

Stage effectué du 2 mars 1992 au 30 juin 1992

Chambre de Commerce et d'Industrie
Service Informations Economiques
21 rue de la République
69003 LYON

Tél. : 72.40.56.60

Sous la direction de Madame Geneviève MAILLARD

RESUME :

Face à l'accroissement des besoins qualitatifs et quantitatifs en termes d'interrogations de bases de données, le Service Informations Economiques a souhaité renouveler son matériel existant afin d'accéder à de nouvelles fonctionnalités : l'intégration sur un "super poste de travail" des activités réparties sur plusieurs matériels peu puissants, l'interrogation à distance, la lecture locale sur CD-ROM, la mise en valeur des données télédéchargées.

C'est ce travail qui m'a été confié et qui m'a amené à proposer des solutions matérielles et logicielles intégrant micro-ordinateur, lecteur de CD-ROM, modem, logiciels de communication et de reformatage de données.

DESCRIPTEURS :

MICROORDINATEUR / LECTEUR OPTIQUE / BASE DONNEE / TELEMATIQUE / LOGICIEL /
MODEM / TELECHARGEMENT

ABSTRACT :

Due to the growing needs in terms of quality and quantity concerning databases interrogations, the Economic Information Departement decided to change their existing computer hardware and software in order to obtain new fonctionnalities.

I was responsable for the exchange of the existing and limited micro-computers by one powerfull micro-computer dedicated to long distance interrogations, CD-ROM interrogations and data processing to enable the readability of the results.

KEYWORDS :

MICROCOMPUTER / OPTICAL READER / DATABASE / TELEINFORMATICS / SOFTWARE /
MODEM / DOWNLOADING /

SOMMAIRE

INTRODUCTION : ORIGINE ET ENONCE DU TRAVAIL DEMANDE.....	p. 1
---	-------------

CHAPITRE I :

PRESENTATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON.....	p. 4
---	-------------

I – <u>PRESENTATION DE LA CCIL</u>.....	p. 5
--	-------------

1.1. Bref historique.....	p. 5
----------------------------------	-------------

1.2. Financement.....	p. 5
------------------------------	-------------

1.3. Positionnement.....	p. 5
---------------------------------	-------------

II – <u>ORGANIGRAMME DE LA CCIL</u>.....	p. 6
---	-------------

2.1. Structure.....	p. 6
----------------------------	-------------

2.2. Le personnel.....	p. 6
-------------------------------	-------------

2.3. La Direction de l'Information des Entreprises.....	p. 6
--	-------------

III – <u>LE SERVICE INFORMATIONS ECONOMIQUES</u>.....	p. 7
--	-------------

3.1. Le personnel.....	p. 7
-------------------------------	-------------

3.2. Les clients externes.....	p. 7
---------------------------------------	-------------

3.3. Le fonds documentaire.....	p. 8
--	-------------

CHAPITRE II :

L'INTERROGATION DES BASES DE DONNEES : ANALYSE DE L'EXISTANT.....

p. 9

I – PANORAMA DES MOYENS TECHNOLOGIQUES.....	p. 11
1.1. Le poste de consultation des bases de données en ligne.....	p. 11
1.1.1. <u>Etude du matériel en place.....</u>	p. 11
1.1.1.1. <i>Le micro-ordinateur.....</i>	p. 11
1.1.1.2. <i>L'imprimante.....</i>	p. 11
1.1.1.3. <i>Critiques.....</i>	p. 11
1.1.1.4. <i>Propositions.....</i>	p. 12
1.1.2. <u>Etude des logiciels de communication.....</u>	p. 12
1.1.2.1. <i>Que font les logiciels de communication aujourd'hui ?.....</i>	p. 12
1.1.2.2. <i>Etude du logiciel de communication CROSSTALK.....</i>	p. 14
1.1.2.3. <i>Etude du logiciel de communication SPTL.....</i>	p. 14
1.2. Le poste de consultation de CD-ROM.....	p. 15
1.2.1. <u>Etude du matériel en place.....</u>	p. 15
1.2.2. <u>Description du CD-ROM Diane.....</u>	p. 15
1.2.3. <u>Critiques.....</u>	p. 15
1.3 Les autres postes informatiques.....	p. 17
II – ETUDE DE L'ACTIVITE DES DOCUMENTALISTES.....	p. 18
2.1. Liste des tâches documentaires.....	p. 18
2.2. Gros plan sur l'interrogation des bases de données.....	p. 20
2.2.1. <u>Les serveurs.....</u>	p. 20
2.2.2. <u>Les bases de données interrogées.....</u>	p. 20
2.3. Une nouvelle activité : le reformatage des données.....	p. 23
2.3.1. <u>Les attentes des documentalistes.....</u>	p. 23

2.3.2. <u>Analyse préalable pour définir le reformatage des documents</u>	p. 23
III – <u>CONCLUSION</u>	p. 25
CHAPITRE III : PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.....	
	p. 26
I – <u>LE MICRO-ORDINATEUR</u>	p. 28
1.1. Première solution : acheter un micro-ordinateur	p. 28
1.2. Deuxième solution : prendre un micro-ordinateur du service	p. 29
II – <u>LA FONCTION INTERROGATION</u>	p. 30
2.1. Aspect local : le lecteur de CD-ROM	p. 30
2.1.1. <u>Comment choisir un lecteur de CD-ROM ?</u>	p. 30
2.1.2. <u>Propositions de matériels</u>	p. 33
2.2. L'interrogation des bases de données à distance	p. 35
2.2.1. <u>Le logiciel de communication</u>	p. 35
2.2.1.1. <i>Méthodologie</i>	p. 35
2.2.1.2. <i>Propositions de logiciels</i>	p. 37
2.2.1.2.1. Etude de TERMINAL	
2.2.1.2.2. Etude de KX COM2 et de KX COM WINDOWS	
2.2.1.2.3. Etude d'INFOLOG	
2.2.1.2.4. Etude de TWINTALK	
2.2.1.2.5. Etude de DYNACOMM	
2.2.1.2.6. Etude de LCE-COM WINDOWS	
2.2.1.2.7. Etude d'OLICOM WINDOWS	
2.2.1.2.8. Etude de RELAY GOLD	
2.2.2. <u>Le modem</u>	p. 45
2.2.2.1. <i>Comment choisir un modem ?</i>	p. 45
2.2.2.2. <i>Propositions de matériels</i>	p. 46
III – <u>LE REFORMATAGE DES DONNEES</u>	p. 48
3.1. Comment retraiter des données ?	p. 48

3.2. Première solution : utilisation d'un traitement de texte..... p. 49

3.3. Seconde solution : utilisation d'un logiciel de reformatage..... p. 51

3.4. Tableaux comparatifs des solutions..... p. 53

IV – LES SCENARIOS DE DEVELOPPEMENT..... p. 54

4.1. Premier scénario..... p. 54

4.2. Second scénario..... p. 55

4.3. Préconisations..... p. 56

CONCLUSION..... p. 57

GLOSSAIRE..... p.59

BIBLIOGRAPHIE..... p. 61

ANNEXES..... p. 63

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à rendre mes quatre mois de stage à la fois agréables et intéressants.

Je remercie tout particulièrement Marie-France NODE, responsable du Service Informations Economiques, et Geneviève MAILLARD pour l'accueil qui m'a été réservé.

LISTE DES SIGLES UTILISES

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CCIL : Chambre de Commerce et d'Industrie de LYON

CCIP : Chambre de Commerce et d'Industrie de PARIS

CRCI : Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie

ACFCI : Association des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie

INTRODUCTION

ORIGINE ET ENONCE DU TRAVAIL DEMANDE

L'étude entreprise m'a été confiée par le service de documentation nationale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de LYON ; le Service Informations Economiques.

Elle comporte deux axes principaux :

L'optimisation du poste de consultation de bases de données

L'objectif est ici de faciliter le travail des documentalistes en leur fournissant un outil puissant, rapide et efficace : **un poste unique de consultation des bases de données et simultanément des CD-ROM.**

Cela permettra, entre autres, d'obtenir des listings de résultats de recherche contenant aussi bien des informations en provenance :

- du fonds interne ;
- de bases de données externes, après avoir procédé à leur téléchargement ;
- de CD-ROM.

L'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers

La réussite d'un service d'information documentaire dépend essentiellement de la satisfaction des utilisateurs car son image se forme en grande partie à la suite des récits de ses clients.

Le centre de documentation de la Chambre de Commerce de LYON veut offrir une nouvelle prestation de service : améliorer la présentation des documents et fusionner les résultats des différentes sessions de recherche.

Les documentalistes veulent remodeler les résultats d'interrogations de bases de données pour améliorer la présentation, éliminer les éléments inutiles, harmoniser les références déchargées selon divers critères.

Elles veulent donner à leurs clients des listings attrayants, d'où une réflexion sur le reformatage des données.

Je vous présenterai d'abord comment j'ai mené une étude de l'existant sur l'interrogation des sources d'information automatisées et sur les temps de travail qui y sont consacrés par les documentalistes.

Cette analyse met en évidence les critères de choix d'un micro-ordinateur, d'un lecteur de CD-ROM, d'un logiciel de communication et d'un modem.

Dans la dernière partie, j'ai procédé à une étude comparative entre traitement de texte et logiciel de reformatage afin de déterminer la méthode de retraitement des données la plus adaptée aux documentalistes.

CHAPITRE I

PRESENTATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

I – PRESENTATION GENERALE DE LA CCIL

1.1. Bref historique

1598 – Promulgation de l'Edit de NANTES par HENRI IV (après trente ans de guerre).

1599 – Première Chambre de Commerce de MARSEILLE. Période de restructuration de l'économie française.

1702 – Naissance de la Chambre de Commerce de LYON.

1803 – Création de la Chambre de Commerce de PARIS.

1960 – Nouvelle appellation : Chambre de Commerce et d'Industrie.

1964 – Attribution du statut actuel : établissement public à caractère administratif.

1.2. Financement

La Chambre de Commerce de LYON est financée par :

- une imposition additionnelle à la taxe professionnelle ;
- des taxes et redevances qu'elle perçoit au titre des services qu'elle gère ;
- le produit des emprunts qu'elle est autorisée à contracter ;
- des subventions attribuées par les Pouvoirs Publics, les collectivités locales ou régionales.

1.3. Positionnement

La Chambre de Commerce de LYON est au service de tous ses ressortissants : au nombre de 37 150, ces derniers sont soit commerçants, industriels, prestataires de services du Rhône, ou candidats à la création d'entreprises.

Pour améliorer l'environnement économique des entreprises, la CCIL a des missions prioritaires :

- informer sur les marchés, les secteurs d'activités, etc. ;
- conseiller l'entreprise dès sa naissance et à divers stades de son développement en matière de gestion, de formation, d'exportation, etc. ;
- former le personnel de l'entreprise par l'intermédiaire de centres de formation ;
- aménager et gérer les équipements du Rhône : ports, aéroports, liaisons routières, zones d'activités, ...

II – ORGANIGRAMME DE LA CCIL

2.1. Structure

Il existe 163 CCI en France et Territoires d'Outre-Mer.

La CCI est l'interlocuteur du Conseil Général ; la CRCI, du Conseil Régional ; l'ACFCI, du Parlement et des Ministères.

L'organisation est pyramidale et sans lien hiérarchique (chaque CCI locale est autonome par rapport aux autres CCI, aux CRCI et à l'ACFCI).

La CCIL est une Assemblée élue de chefs d'entreprises représentant le tissu économique régional : industrie, commerce, services. L'Assemblée générale de la Chambre compte 46 membres élus (membres titulaires élus pour six ans, Délégués Consulaires élus pour trois ans) et 30 membres associés désignés par le Préfet du Rhône : ils désignent leur Président, définissent les grandes orientations et votent le budget de la Chambre.

2.2. Le personnel

A côté des chefs d'entreprises élus, la Chambre dispose d'une structure permanente (services centraux et services extérieurs), qui emploie un personnel salarié d'environ 560 personnes, placé sous l'autorité d'un Directeur général (*voir annexe n° 1*).

2.3. La Direction de l'Information des Entreprises

Trois services dépendent de la Direction de l'information des entreprises (*voir annexe n° 2*) :

- le Centre de Formalité des Entreprises (CFE) ;
- le Service Informations Commerciales ;
- le Service Informations Economiques.

III – LE SERVICE INFORMATIONS ECONOMIQUES

Ce service est composé, d'une part, d'un **point accueil** où cinq informateurs répondent aux questions d'ordre général, de type SVP, et orientent le public vers les différents services de la Chambre.

Il est constitué, d'autre part, d'un **centre de documentation** (voir annexe n° 3) où sont traitées les demandes émanant du personnel de la Chambre ainsi que d'un public extérieur.

3.1. Le personnel

– La responsable du service, **Madame Marie-France NODE**, fixe les orientations du service et a en charge l'élaboration et le suivi du budget du centre de documentation. Elle est également chargée de la coordination et de la promotion du centre auprès des autres services de la Chambre et à l'extérieur.

– **Cinq documentalistes** coopèrent à l'élaboration de la revue de presse quotidienne, au dépouillement des périodiques, aux analyses et indexations, à l'alimentation de la base de données DELPHES, à la recherche d'information, à la constitution de dossiers... Elles assurent également la permanence au poste d'accueil du public, à tour de rôle.

Par ailleurs, chacune d'entre elles est responsable de tâches spécifiques à un domaine donné : banque de données, informatique, gestion de la base de données interne... De même, chacune est correspondante d'une (ou plusieurs) direction de la Chambre.

– **Cinq informateurs** accueillent et orientent le public : suite à une question, ils dirigent les clients vers les services compétents de la Chambre ou vers les documentalistes. Ces personnes traitent également près d'un tiers des questions posées à l'accueil ou par téléphone.

– Il y a **deux secrétaires**. L'une est chargée du secrétariat de la responsable du service, Madame NODE, tandis que la seconde travaille plus spécialement auprès des documentalistes.

(voir annexe n° 4)

3.2. Les clients externes

Les clients extérieurs à la Chambre sont d'abord les entreprises ainsi que les candidats à la création d'entreprises, les collectivités locales, les autres CCI...

Le Service Informations Economiques reçoit, sur place ou par téléphone, des questions extrêmement variées et nombreuses : en 1990, 120 000 demandes ont été enregistrées.

3.3. Le fonds documentaire

Le centre de documentation met à la disposition du public un ensemble de documents à dominante économique essentiellement consultable sur place. Trois grandes catégories de documents sont proposées :

- **les ouvrages** : au nombre de 1 650 environ, ils ont une vocation d'actualité et non de conservation. Ils sont donc régulièrement renouvelés ;
- **les périodiques** : 230 titres (gratuits et abonnements) constituent le fonds documentaire. Certains sont mis en circulation dans les services de la Chambre.
- **les dossiers** : 600 dossiers sectoriels, 800 dossiers entreprises et 270 dossiers organismes et associations.

CHAPITRE II

L'INTERROGATION DES BASES DE DONNEES : ANALYSE DE L'EXISTANT

La présentation des moyens technologiques du Service Informations Economiques, dans une première étape, nous permet d'établir un panorama complet des matériels et logiciels utilisés.

Dans un deuxième temps, l'étude de l'activité des documentalistes nous renseigne (de façon détaillée) sur la part consacrée par chaque membre du service à l'accomplissement des différentes tâches.

Dans ces deux sections, nous nous intéressons plus particulièrement à l'activité d'interrogation des bases de données.

I – PANORAMA DES MOYENS TECHNOLOGIQUES

1.1. Le poste de consultation des bases de données en ligne

1.1.1. Etude du matériel en place

1.1.1.1. Le micro-ordinateur

Le micro-ordinateur qui sert actuellement à l'interrogation des bases de données est un IBM PC XT.

- taille de la RAM : 512 Ko
- processeur : 8086
- vitesse de traitement : 8 MHz
- disque dur : 20 Mo
- lecteur de disquette: 1 lecteur 5 pouces 1/4
- moniteur : monochrome

1.1.1.2. L'imprimante

L'imprimante à aiguilles, reliée à ce micro-ordinateur, est une NEC PINWRITER P7.

1.1.1.3. Critiques

La taille de la RAM du micro-ordinateur est insuffisante.

Limité par un processeur 8086 et manquant un peu de puissance, ce micro ne permet pas des temps de travail rapides. Un gain de temps de connexion à une base de données n'est donc pas constaté.

Dès que l'on effectue plusieurs captures, nous nous trouvons confronté à un manque de place sur le disque dur.

Par ailleurs, l'écran monochrome nous prive des nombreux aspects ergonomiques utiles des menus et parfois même des références bibliographiques (Dialog, par exemple, a une bonne codification des couleurs pour mettre en évidence le mot recherché, le champs dans lequel il se trouve, ainsi que d'autres particularités).

D'autre part, l'imprimante qui est bruyante et qui se caractérise par sa lenteur d'exécution, ne permet pas l'édition de listings d'interrogation de bases de données attractifs.

1.1.1.4. Propositions

Le micro-ordinateur actuel servant à l'interrogation des bases de données, présente un certain nombre de défauts. Deux possibilités s'offrent à nous :

- nous pourrions prendre un des autres micro-ordinateurs du service : ce sont des PS/2. Ils sont étudiés par la suite ;
- nous pourrions acheter un autre ordinateur. Dans ce dernier cas, il faudra tenir compte des contraintes imposées par la CCIL au service : l'ordinateur doit être de la marque IBM et doit être un PS : il faut rester dans la ligne de produits informatiques adoptée par la CCI.

1.1.2. Etude des logiciels de communication

Les documentalistes interrogent les bases de données au moyen de deux logiciels de communication commercialisés par la société Anderson Jacobson : CROSSTALK permet d'émuler les terminaux et SPTEL, le minitel. Ces deux logiciels fonctionnent avec la carte-modem AJ 1212 de cette société. Cette carte permet les communications de type asynchrone à des vitesses de 300 à 1 200 bauds.

Or, l'utilisation d'un micro-ordinateur de type PS implique un changement de la carte-modem actuelle car cette dernière n'est pas compatible PS.

Etant donné que les modems sont souvent fournis avec un logiciel de communication, nous nous sommes posés la question suivante : CROSSTALK et SPTEL ayant été achetés en 1987, comment se situent-ils par rapport aux logiciels de communication apparus récemment sur le marché. Faut-il les remplacer ?

1.1.2.1 Que font les logiciels de communication aujourd'hui ?

En matière d'information à distance, le professionnel peut être amené à effectuer, grâce à un logiciel de communication, deux types d'opérations :

- le **téléchargement** (uploading) : il consiste, par exemple, à préparer et à saisir en local une session d'interrogation, à se connecter au serveur et à envoyer les questions et les commandes ;
- le **télédéchargement** (down loading) : il permet de récupérer rapidement les résultats d'une recherche en les transférant, par exemple, sur le disque dur d'un micro-ordinateur.

Aujourd'hui, les logiciels de communication qui utilisent des menus déroulants sont plus simples d'utilisation que ceux qui fonctionnent par des combinaisons de touches. Un logiciel de communication doit également posséder les fonctions suivantes :

Au niveau du téléchargement :

Connexion automatique aux serveurs

Les applications de communication sont en majorité répétitives, d'où la nécessité d'une automatisation.

L'utilisateur doit pouvoir entrer, une fois pour toutes, les numéros d'accès au réseau, les identificateurs des serveurs, les numéros utilisateur et mots de passe propres à chaque serveur. Cela permet aussi de garder caché le mot de passe et évite son changement répété bien que le matériel informatique du Service Informations Economiques ne soit pas laissé en libre accès au public.

Ensuite, l'utilisateur se connecte automatiquement en choisissant le nom du serveur.

Les logiciels affichent à l'écran le déroulement de la connexion.

Préparation et stockage de stratégies de recherche en mode local

Certains logiciels permettent de saisir les étapes de recherches avant de se connecter, ce qui évite pendant une connexion, de gaspiller du temps en recherche de touches, correction de fautes...

Il y a trois méthodes différentes pour faire du téléchargement :

- 1) On crée un fichier texte contenant les questions et les commandes à l'aide d'un éditeur ou d'un traitement de texte en effectuant une sauvegarde en caractères ASCII simples sans mise en page ni mise en valeur. On effectue ce travail depuis le logiciel de communication :
 - soit par un appel au système d'exploitation et l'utilisation de son éditeur habituel (par exemple, Edlin sur MS-DOS) ;
 - soit grâce à un éditeur incorporé au logiciel de communication.
- 2) On programme des touches de fonction. On assigne individuellement une question à une touche de fonction. On la rappelle une fois qu'on est connecté en pressant la touche adéquate.
- 3) On utilise le mode apprentissage pour enregistrer tout le dialogue entre utilisateur et serveur. Pratique pour automatiser la phase de connexion, cette opération l'est beaucoup moins pour la phase d'interrogation.

Au niveau du télédéchargement :

Tout ce qui arrive à l'écran est sauvegardé en mémoire de masse.

Il doit être possible d'interrompre le télédéchargement à tout moment, soit définitivement (envoi d'un signal break au serveur), soit temporairement pour éliminer des données inutiles, par exemple.

Il doit être possible de revoir les écrans précédents (scrolling écran).

1.1.2.2. Etude du logiciel de communication CROSSTALK

Assistée d'une documentaliste et en possession du manuel d'utilisateur, j'ai participé à des interrogations de bases de données avec ce logiciel.

Même si le logiciel permet le paramétrage des accès aux serveurs, la programmation des actions de connexion, la récupération des informations dans un fichier, on ressent rapidement pour chacune de ces fonctions les limites d'un logiciel d'une ancienne génération (voir annexe n° 5).

Les faiblesses les plus marquées de ce logiciel sont les suivantes :

Crosstalk ne permet pas le scrolling écran : il n'est pas possible de revoir les écrans précédents. Il n'y a pas de menu déroulant non plus.

Crosstalk n'intègre pas d'éditeur en ligne (Un éditeur permet la modification et la correction des recherches pour insérer, corriger une question sans la réécrire complètement. Il permet également le rappel des questions précédemment envoyées) : il faut toujours sortir du logiciel et se rendre sur MS-DOS, pour utiliser Edlin.

Le fait d'assigner les équations de recherche à des touches de fonction avant une connexion n'est pas pratique : pour se rappeler des correspondances, la documentaliste doit noter sur un papier à quelles équations se rapportent les touches avant de se connecter à la base de donnée.

Récapitulatif : caractéristiques du logiciel CROSSTALK

TELECHARGEMENT	
apprentissage	non
fichier script ⁽¹⁾	oui
touches programm.	oui
éditeur interne	non
appel édit. externe	oui
TELEDECHARGEMENT	
Interruption/reprise	oui
SCROLLING ECRAN	
	non

1.1.2.3. Etude du logiciel de communication SPTEL

Ce logiciel qui émule le vidéotex, est très simple à utiliser (voir annexe n° 6). Un répertoire contient les numéros de téléphone qu'on appelle souvent : il suffit de sélectionner un numéro pour que la connexion s'établisse. Sptel permet de capturer une stratégie et de la copier sur le disque dur, mais par la suite, l'utilisateur en désirant en obtenir une forme papier, ne peut faire que des impressions écrans.

1. Fichier qui contient le programme de connexion.

1.2. Le poste de consultation de CD-ROM

1.2.1. Etude du matériel en place

Le Service Informations Economiques possède un micro-ordinateur dédié à la consultation des bases de données sur CD-ROM. Il s'agit d'un IBM PS/2 modèle 50 (acheté en 1987) avec écran couleur.

- taille de la RAM : 640 Ko
- processeur : 286
- vitesse de traitement : 8 MHz
- disque dur : 20 Mo
- lecteur de disquette: 1 lecteur 3 pouces 1/2
- moniteur : EGA

Ce micro-ordinateur permet également la consultation de "DEDAL", le logiciel gérant un fichier utilisé pour l'orientation interne ou externe des clients. Enfin, les secrétaires du service utilisent le traitement de texte VISIO 5 qui y est installé.

Pour interroger le CD-ROM Diane, le service détient actuellement, en prêt, un lecteur de CD-ROM de la marque Hitachi, à ouverture frontale, pour rangement d'un seul disque.

Une imprimante laser HP Laserjet III permet l'édition des informations contenues dans le CD-ROM.

1.2.2. Description du CD-ROM Diane

La base de données Diane est volumineuse et les informations sont réparties sur deux CD-ROM. Elle couvre les 220 000 principales entreprises françaises :

- *le disque A* reprend les 120 000 principales entreprises de la base couvrant à plus de 90 % les entreprises françaises qui réalisent plus de 10 millions de Francs de chiffre d'affaires ;
- *le disque B* reprend les 100 000 plus petites entreprises réalisant entre 5 et 10 millions de Francs de chiffre d'affaires ou réalisant moins de 5 millions de Francs de chiffre d'affaires mais employant plus de 10 personnes.

Le logiciel d'application du CD-ROM Diane cherche automatiquement l'information demandée sur le disque B quand il ne la trouve pas sur le disque A ; à condition que l'on ait deux lecteurs CD-ROM connectés au micro-ordinateur. Cela évite à l'utilisateur la consultation d'un premier disque puis le remplacement par un second disque puisque la recherche se fait sur l'ensemble des deux disques.

1.2.3. Critiques

le service possède actuellement seulement le disque A mais projette d'acheter le B.

Le matériel Hitachi prêté possédant un seul lecteur frontal obligerait à interroger successivement les deux disques et ne permettrait pas de réaliser des documents contenant à la fois des informations du disque A et du disque B (par exemple, le classement d'entreprise d'un

code APE) : on trouve derrière chaque nom d'entreprise un "a" ou un "b" indiquant sur quel disque se trouve l'entreprise. Si les deux disques sont chargés, n'importe quelle entreprise peut être sélectionnée. Si un seul disque est chargé et que l'entreprise souhaitée n'est pas reprise sur le disque, un message apparaîtra après avoir essayé de sélectionner cette entreprise. Il faut alors retourner sur le DOS, charger le bon disque dans le lecteur et ensuite sélectionner l'entreprise.

Le Service Informations Economiques envisage également d'acheter le CD-ROM KOMPASS. Il est important de noter qu'il est possible d'effectuer des transferts entre Diane et Kompass (il convient à cet effet de disposer du logiciel LINK qui permet de faire le lien entre les deux bases de données en utilisant des fichiers SIREN. On peut effectuer une recherche dans la base Kompass en utilisant la nomenclature détaillée des produits qu'on y trouve et ensuite d'affiner la recherche à partir des données financières contenues dans Diane.

Il est donc apparu nécessaire de choisir une solution permettant d'interroger plusieurs disques à la fois.

Le micro-ordinateur relié à ce lecteur ne conviendra pas pour l'application souhaitée car il n'est pas puissant et ne dispose pas d'une mémoire assez importante. De plus, il est utilisé pour d'autres applications.

Par contre, l'imprimante laser, de par sa rapidité et son silence, est un matériel performant. Les éditions sont de très bonne qualité.

1.3. Les autres postes informatiques

On peut inclure dans l'inventaire des postes, des matériels qui ne sont pas pour l'instant directement liés à l'interrogation des bases de données à distance ou du CD-ROM.

Un IBM PS/2 est dédié à l'interrogation du logiciel documentaire DIDEROT. L'ensemble permet la gestion du fonds d'ouvrages du service. Les caractéristiques de ce logiciel sont les suivantes :

- taille de la RAM : 4 Mo
- processeur : 386
- vitesse de traitement : 20 MHz
- disque dur : 60 Mo
- lecteur de disquette: 1 lecteur 3 pouces 1/2
- moniteur : VGA

Le micro-ordinateur ainsi que Diderot vont être remplacés afin de mettre en place une application en réseau.

Le Service Informations Economiques est également équipé de WINDOWS.

II – ETUDE DE L'ACTIVITE DES DOCUMENTALISTES

2.1. Liste des tâches documentaires

Pour connaître les durées d'interrogations et les moments où les documentalistes peuvent consulter les bases de données, j'ai établi la liste de leurs différentes activités.

Rédaction d'INFO FLASH, la revue de presse quotidienne :

Les quotidiens nationaux (Le Monde, Libération, Le Figaro, La Tribune, Les Echos) et régionaux (Le Progrès, Lyon-Matin, Lyon-Figaro) sont dépouillés chaque matin pour alimenter la revue de presse quotidienne. Baptisée Info flash et tirée chaque jour à 115 exemplaires, celle-ci est diffusée auprès des différents services de la Chambre.

Les documentalistes se répartissent le travail de lecture, de sélection et d'analyse. L'une d'entre elles centralise les résumés d'articles et supervise l'édition finale, qui doit être distribuée le plus tôt possible dans la matinée.

Alimentation des dossiers :

Le dépouillement de la presse quotidienne permet également d'enrichir les 600 dossiers sectoriels, les 800 dossiers entreprises et les 270 organismes et associations du service de documentation.

Le press-book :

L'information quotidienne diffusée par l'Info flash est complétée par un autre produit : le press-book quotidien destiné au Président et au Directeur Général. Il rassemble les articles de presse susceptibles de les intéresser.

Fourniture d'articles :

Réponse aux demandes de photocopies émanant des différents services suite à la diffusion de la liste des dernières acquisitions (tous les quinze jours) ou suite à l'Info flash : lorsqu'un destinataire de la revue de presse remarque un article qui l'intéresse, soit il dispose du quotidien dépouillé et s'y réfère directement, soit il en demande une photocopie au service de documentation.

Permanence au poste d'accueil des visiteurs externes :

Chaque documentaliste est de permanence deux demi-journées par semaine pour accueillir et renseigner les utilisateurs externes. Elles répondent également aux questions posées par téléphone.

La moyenne mensuelle des contacts (accueil sur place et téléphone) se rapproche des 10 000.

Analyse et indexation de documents pour la base de données DELPHES :

Les documentalistes sont chargées de l'analyse d'un certain nombre de périodiques nationaux :

BIO, la lettre des biotechnologies
BIOFUTUR, mensuel européen de biotechnologie
ELECTRONIQUE INTERNATIONAL
POINTS DE VENTE

A ces titres, s'ajoutent des périodiques traitant de l'information régionale et locale.

Chargé du secteur des biotechnologies, le service de documentation analyse également tous les ouvrages relevant de ce secteur qu'il juge pertinents et qu'il acquiert pour le réseau.

Recherches documentaires approfondies suite aux demandes formulées par des usagers à la permanence des documentalistes :

Les questions posées aux documentalistes concernent aussi bien la recherche sur un secteur ou un produit (le marché de la chaussure en France, par exemple) que des renseignements financiers sur les sociétés ou la réglementation concernant l'implantation dans une zone industrielle...

Divers moyens sont mis en oeuvre pour mener à bien la phase de recherche :

Les documentalistes recherchent d'abord, dans le fonds du service, des éléments de réponses. A cet effet, elles interrogent le logiciel documentaire Diderot. Puis elles orientent et conseillent les utilisateurs en ce qui concerne les bases de données économiques, avant de procéder à leur interrogation moyennant un forfait de 350 F pour les serveurs français et 450 F pour les serveurs étrangers.

Réalisation de dossiers documentaires :

Ce produit réalisé à la demande des entreprises, a pour objectif de rassembler une documentation pertinente et suffisante pour que l'utilisateur bénéficie d'une information fiable qui lui permette d'orienter sa stratégie pour s'ouvrir vers un nouveau secteur, pour diversifier ses produits, pour connaître le marché, la concurrence...

Les utilisateurs peuvent demander l'élaboration d'un dossier documentaire moyennant un coût de 1 200 F TTC et avec un délai d'environ trois semaines, ou acheter un produit déjà existant.

Mise à jour des dossiers :

Les documentalistes classent dans les divers dossiers des coupures de presse sélectionnées au cours du dépouillement des quotidiens.

Gestion de la bibliothèque :

Il s'agit de l'enregistrement de nouveaux ouvrages dans la bases de données interne, de la gestion des prêts...

Réunion de service :

Tous les jeudi, de 12 H 45 à 14 H, il y a une réunion de service.

2.2. Gros plan sur l'interrogation des bases de données

La CCIL est abonnée à de nombreux serveurs, si bien que le personnel du service documentation peut interroger environ 1 200 bases de données ; ceci afin de faire face à une gamme de questions pouvant se révéler très étendue du fait de la diversité des demandeurs.

2.2.1. Les serveurs

Le Service Informations Economiques est abonné aux serveurs suivants :

- Datastar,
- Questel,
- Européenne de données,
- Dialog,
- Fiz Technik,
- Geinios,
- Pergamon financial data service,
- Profile, ...

De plus, le service a des contrats avec des sociétés de renseignements commerciaux comme O.R. télématique, Dun and Bradstreet, SCRL, S & W... qui lui permettent d'interroger différentes bases d'informations financières.

2.2.2. Les bases de données interrogées

Voici quelques exemples de bases de données interrogées par le service :

Delphes est produite par un ensemble d'organismes regroupés en deux réseaux : le réseau GRAPPE (ACFCI) et le réseau ISIS (CCIP) qui se répartissent la collecte, la sélection et l'indexation des informations. Cette base de données figure au palmarès des plus importantes banques francophones de données bibliographiques d'information économique. Elle concerne la vie de l'entreprise en France et à l'étranger ;

PTS Prompt : produite par Predicasts Inc. (USA), cette base propose des références sur les entreprises, les industries, les produits et le marketing ;

Urbamet donne des informations sur l'aménagement, l'urbanisme... ;

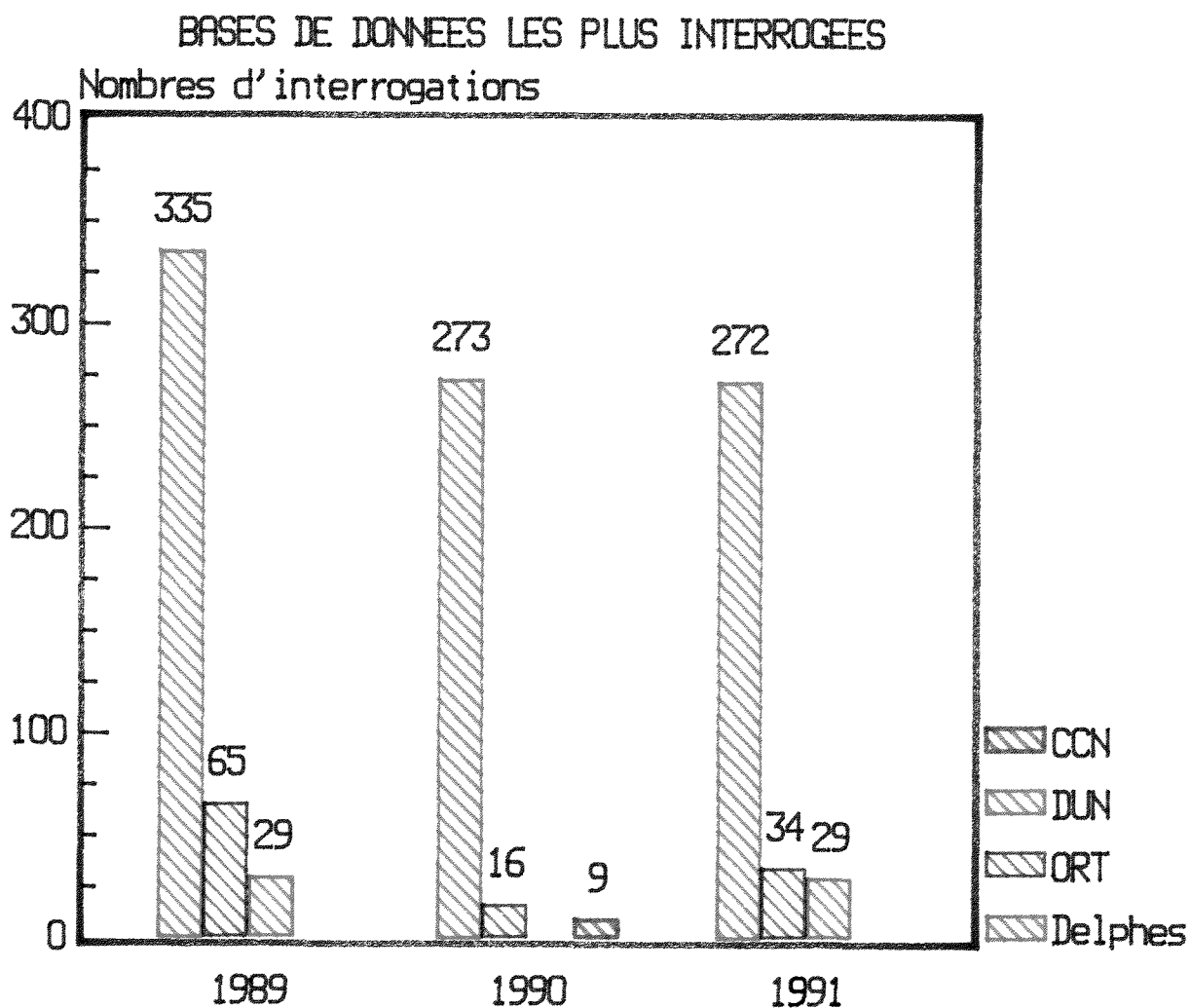
Bodacc signale toutes les inscriptions publiées dans les dix-huit derniers mois au registre du Commerce des Sociétés ;

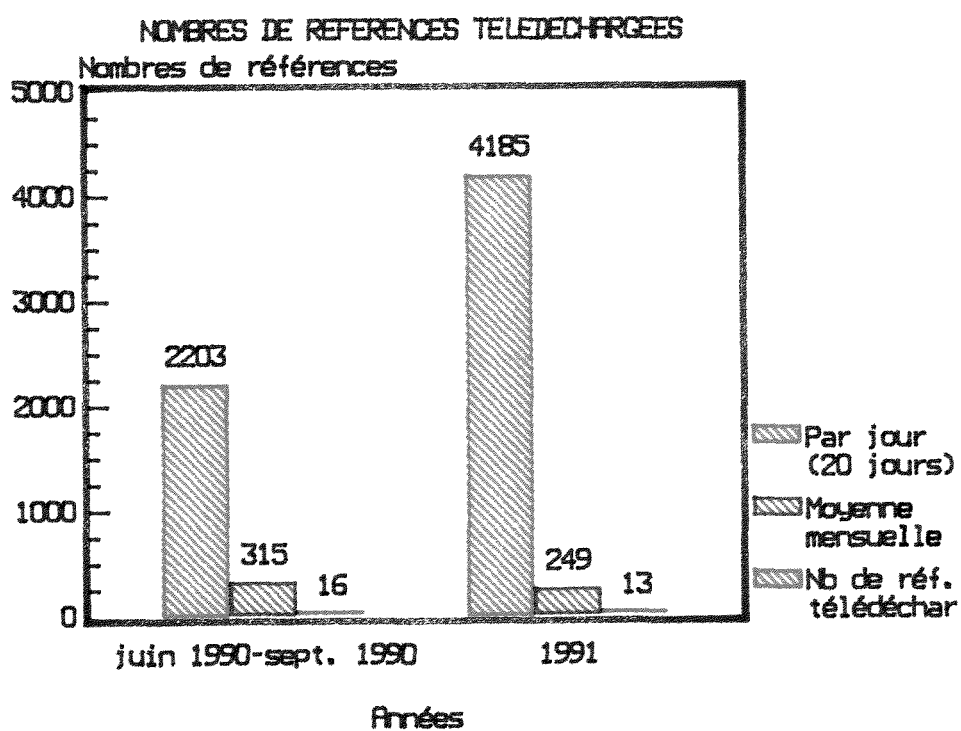
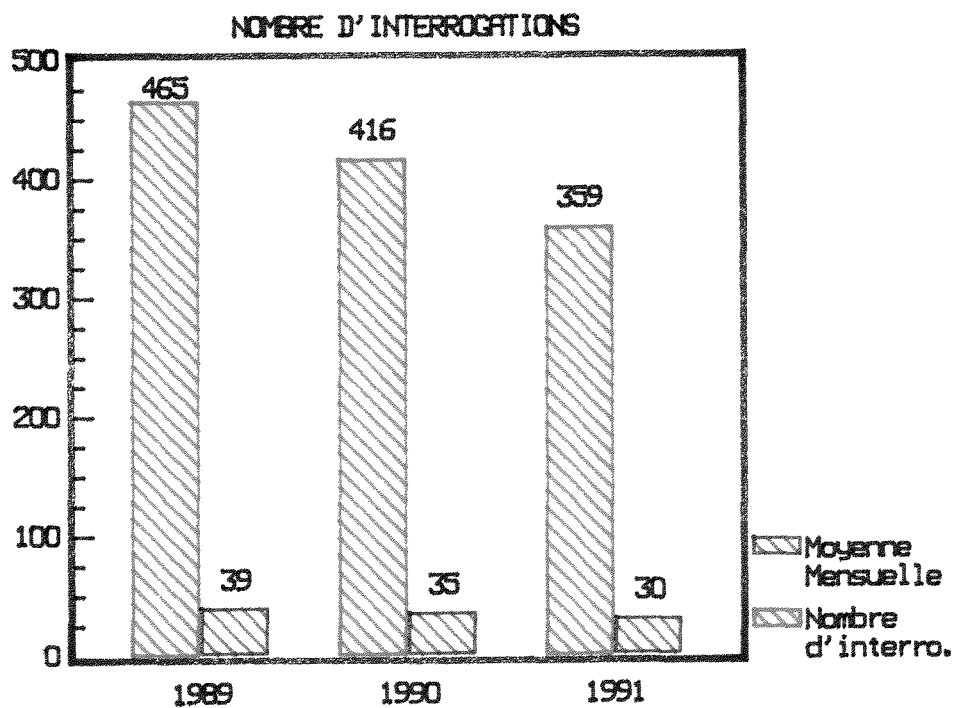
AEEO contient le texte intégral des dépêches diffusées par le service économique de l'Agence France Presse ;

Sphinx, la base de données de l'INSEE, propose des références bibliographiques concernant la vie économique et sociale et la démographie.

En pratique, les bases de données DELPHES, ORT et DUN représentent la quasi-totalité des recherches effectuées. Il n'en demeure pas moins que le nombre de recherches est lui très élevé.

Les statistiques qui suivent ont été établies d'après le cahier d'inventaire des interrogations effectuées sur micro-ordinateur (*voir annexe n° 7*). Toutefois, toutes les interrogations ne sont pas notées puisque les bases d'informations commerciales et financières (ORT, DUN, S & W, SCRL...) sont également accessibles par minitel.





2.3. Une nouvelle activité : le reformatage de données

Le fonctionnement actuel du télédéchargement consiste simplement à récupérer sur disque le résultat de la requête puis à imprimer ce fichier–disque en l'état.

Les résultats sont bien entendu bruts et d'une lisibilité très médiocre.

Afin d'améliorer cette lisibilité, un travail de reformatage est nécessaire. Il s'agit là d'une tâche nouvelle pour les documentalistes.

2.3.1. Les attentes des documentalistes

Les documentalistes de la Chambre veulent améliorer la présentation des listings d'interrogations fournis aux clients. A cet effet, elles désirent :

- éliminer les résidus de l'interrogation : connexion, stratégie de recherche, compteur de références... ;
- rechercher et traduire les libellés des champs (par exemple, le libellé SO deviendra SOURCE :) ;
- ajouter un titre général.

Les documentalistes attendent du retraitement de données :

- un confort de lecture suffisant ;
- une appréhension rapide des mots–clés par le client ;
- la possibilité d'insérer d'autres sources d'informations.

Le personnel du service documentation ne souhaite pas, en revanche, créer une base de données à partir des données télédéchargées d'une part, parce que les documentalistes ne font pas de profils : la variété des questions posées par les clients est telle qu'il serait inutile de conserver les références télédéchargées.

2.2.2. Analyse préalable pour définir le reformatage des documents

J'ai évalué les besoins de traitements de l'information brute, issue d'interrogations de bases de données. A cet effet, avant d'analyser le format des fiches que l'on souhaite obtenir, j'ai étudié la structure des références bibliographiques à l'état brut.

1) Analyse des fichiers sources

Les fichiers d'origines proviennent de bases internes ou externes. J'ai analysé la structure de l'information des fichiers sources à partir des fiches descriptives de la base de données qui est fournie par le serveur ou le producteur de cette base.

Le document :

J'ai étudié les séparateurs de documents des bases les plus consultées.

Les champs :

Pour chaque libellé de champ, j'ai noté :

- sa longueur ;
- son écriture en majuscules ou en minuscules ;
- la présence d'éléments séparateurs.

Les éléments de champs :

- leur place dans le champs : un élément peut avoir une place fixe dans un champ (début, fin, deuxième place...)
- leur structure : l'élément peut être numérique, écrit en majuscules...

2) Définition du format de fichier que l'on veut obtenir

A cet effet, j'ai regardé :

- le nombre et le nom des champs ;
- l'ordre des champs ;
- la présentation des champs et des documents (titre, séparation des documents par plusieurs lignes blanche) ;
- la ponctuation.

III - CONCLUSION

Les documentalistes ont un emploi du temps chargé et toutes n'ont pas de formation en informatique.

Le choix d'un logiciel devra donc privilégier en priorité ceux faciles à utiliser et bien sûr adaptés aux travaux documentaires.

La volonté de réunir les postes actuels d'interrogation de bases de données et de consultation de CD-ROM traduit celle d'obtenir un poste de travail puissant et rapide.

Cette caractéristique recherchée révèle l'inadéquation du matériel actuel et laisse penser qu'il faudra procéder à son remplacement par une version plus évoluée.

CHAPITRE III

PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Comme l'a laissé supposer le chapitre précédent, mes préconisations vont s'orienter vers l'acquisition et l'utilisation d'un poste unique servant simultanément à l'interrogation des bases de données à distance et du CD-ROM en local.

Le détail de ce poste unique fait l'objet de ma première partie.

Je consacre ensuite la deuxième partie à la fonction interrogation en décomposant l'aspect local sur CD-ROM puis l'aspect de la connexion à distance.

Enfin, la troisième partie traite de l'activité de reformatage des informations nouvelles suites aux interrogations.

Chacune de ces parties propose une étude technique détaillée des matériels et logiciels pouvant répondre aux nouvelles attentes du service.

I – LE MICRO-ORDINATEUR

- Pour le processeur, je conseille un 386, qui peut tourner jusqu'à 33 MHz et non un 386 SX qui est en fait un 286 amélioré et qui tourne autour de 16 MHz seulement.
- La taille de la RAM (ou mémoire centrale) doit être de 4 Mo au minimum. Comme nous voulons relier un lecteur CD-ROM au micro-ordinateur, il faut que ce dernier –compatible PC, XT, AT ou le PS– possède au strict minimum 512 Ko de mémoire RAM (voire 640 Ko), un disque dur avec à sa disposition un minimum de 2 Mo.
- Le micro doit être livré avec MS-DOS version 5. Moins gourmand en mémoire que sa version 4.01, MS-DOS 5.0 permet une meilleure gestion de la mémoire et apporte un ensemble d'utilitaires pour la sécurité et une plus grande facilité d'utilisation. Ainsi, avec un processeur 386, MS-Dos 5.0 peut loger des pilotes de périphériques ou des programmes co-résidents dans la zone située entre 640 Ko et 1 Mo. Avec plus d'espace en mémoire conventionnelle, l'utilisateur ne sera plus restreint dans le choix de ses applications.
- Le disque dur doit avoir une capacité de 80 Mo : Word sous l'interface graphique Windows, si nous envisageons de l'installer pour retraiter les données issues d'interrogations, occupe déjà 16 Mo.
- En ce qui concerne la vitesse de traitement de l'unité centrale, la fréquence doit être de 25 MHz.
- Les applications CD-ROM font appel à de nombreuses entrées-sorties : il faut donc prévoir un disque dur avec un temps d'accès de 30 ms au maximum (temps mis pour positionner le bon endroit sous la tête de lecture).
- Il n'est pas nécessaire d'avoir 2 formats de lecteurs de disquettes car le service possède un convertisseur. Toutefois, le lecteur doit convenir à des disquettes 3 pouces 1/2.
- Il faut également une souris.
- Un moniteur avec une carte VGA (résolution 640 x 480 pixels en 64 couleurs) semble largement suffisant pour visualiser les graphiques et dessins en couleurs que l'on peut réaliser grâce au logiciel d'analyse financière contenu dans le CD-ROM Diane.

1.1. Première solution : acheter un micro-ordinateur

Le Service Informations Economiques pourrait acheter un PS/2 correspondant aux préconisations cités précédemment. Toutefois, le prix d'un tel micro-ordinateur est assez élevé (voir annexe n° 8).

1.2. Deuxième solution : prendre un micro-ordinateur du service

Le micro-ordinateur servant à l'interrogation de Diderot pourrait servir à l'application souhaitée, dès que ce logiciel documentaire ne sera plus utilisé, à savoir dans quelques mois.

Ce micro-ordinateur ressemble à celui qui est préconisé, hormis la taille du disque dur qui est légèrement inférieure : 60 Mo au lieu de 80 Mo, ce qui obligera à l'acquisition d'un disque complémentaire par la suite.

II – LA FONCTION INTERROGATION

2.1. Aspect local : le lecteur de CD-ROM

Il conviendrait d'acheter un matériel de lecture de CD-ROM différent de l'actuel en prêt. Il faudrait envisager une configuration multiple pour pouvoir donner accès facilement à plusieurs disques à partir d'un poste de travail unique. Il est possible :

- soit de "chaîner" plusieurs lecteurs au micro-ordinateur : jusqu'à huit lecteurs Hitachi CDR 1700 peuvent, par exemple, être reliés entre eux ;
- soit d'avoir un lecteur multi-disques : Pioneer, par exemple, en propose un qui peut contenir jusqu'à six disques (DRM 600/610).

Avant de me procurer de l'information sur les lecteurs auprès la société Euro-CD Diffusion qui vend directement des disques et des lecteurs ou les distribue dans des points de vente, j'ai étudié les critères entrant en ligne de compte dans le choix d'un lecteur de CD-ROM.

2.1.1. Comment choisir un lecteur de CD-ROM ?

Il faut vérifier les points suivants :

– La configuration

Elle dépend du type d'applications contenues dans le CD-ROM que l'on compte exploiter sur le lecteur. La plupart du temps, il y a avantage à travailler en multimédia (son, images, graphisme). En ce cas, il faut au moins un ordinateur 386 SX à 20 Mhz disposant d'un moniteur VGA ou Super-VGA.

– Les temps d'accès aux informations

Les lecteurs les plus sophistiqués disposent d'un temps d'accès moyen (temps nécessaire à la tête de lecture pour trouver la bonne piste) de 380 ms, contre 1 ou 2 secondes pour un lecteur standard. A titre de comparaison, on notera que le temps d'accès d'un disque dur de 660 Mo oscille généralement autour des 15 ms.

Il faut donc privilégier les lecteurs de CD-ROM les plus rapides (dont le temps d'accès est le moins important) mais ce sont les plus chers (environ 8 000 F HT, contre 3 500 F HT pour les plus lents).

– La forme : interne ou externe

Les lecteurs de CD-ROM peuvent être dans un boîtier externe, relié à l'Unité Centrale par un câble, ou interne c'est-à-dire à insérer directement dans le capot du micro-ordinateur. Si l'on souhaite utiliser le CD-ROM sur plusieurs micros (celui du bureau et celui d'un autre service par exemple), mieux vaut sélectionner le lecteur externe : on pourra le débrancher et le transporter sans risques.

Par ailleurs, tous les micro-ordinateurs n'offrent pas la possibilité d'intégrer un lecteur. Dans le cas présent, le micro-ordinateur envisagé est un PS. Or, les PS avec leurs lecteurs 3"1/2 n'acceptent que des lecteurs externes.

– L'interface et la connexion

a) La connexion physique : comment se connecte un lecteur de CD-ROM à un micro-ordinateur ?

Les micros sont munis classiquement de deux sorties normalisées :

- une sortie série (transmission en série des données)
- une sortie parallèle (transmission en parallèle des données c'est-à-dire par blocs de 1 octet)

Chaque sortie = 1 prise + 1 interface de raccordement au bus.

Des périphériques tels que l'imprimante, la carte modem se raccordent aux sorties série ou parallèle standards (carte modem = sortie série ; imprimante = sortie parallèle). Or, les lecteurs de CD-ROM font partie de la catégorie des périphériques qui ne peuvent pas se connecter sur les sorties série ou parallèle.

Les constructeurs de ces équipements doivent alors développer des interfaces spécifiques, sous forme de cartes qu'il faut ajouter au micro. Ces cartes se placent dans les "connecteurs d'extension" prévus à cet effet dans le micro. Selon le type de micro, les connecteurs disponibles sont plus ou moins nombreux.

** Connexion classique aux Macintosh et à quelques PC/AT = interface SCSI*

Il existe également une autre sortie "normalisée" : la sortie SCSI (Small Computer System Interface). Cette sortie est disponible de façon standard sur tous les Macintosh et sur quelques micro PC AT.

L'interface SCSI convient tout à fait au dialogue entre le micro et le lecteur de CD-ROM. Dans ce cas, le lecteur se connecte directement sur la prise SCSI et il n'est donc pas nécessaire de rajouter une carte d'interface.

Cette interface SCSI est plus sophistiquée que les interfaces série et parallèle : elle permet notamment de chaîner plusieurs périphériques de natures différentes (par exemple, une imprimante, trois lecteurs de CD-ROM).

Remarque : il est possible de rajouter, sur un micro qui n'en possède pas, une carte d'interface SCSI. Ceci peut se concevoir si l'on souhaite connecter en chaîne de nombreux périphériques.

** Connexion d'un lecteur CD-ROM à un PS = interface spécifique*

Les PS sont des micro-ordinateurs équipés en standard d'un bus totalement spécifique et différent des bus existant sur les PC XT/AT : le bus MCA.

L'inconvénient de l'architecture MCA : les périphériques ne peuvent pas s'y raccorder avec les mêmes interfaces que pour les PC. Il faut utiliser des interfaces spécifiques aux PS et s'assurer que le lecteur est équipé d'une carte pour le bus MCA.

EN RESUME :

Un lecteur de CD-ROM est fourni
avec une carte spécifique adaptée au PC ou au PS,
ou bien se raccorde directement à la sortie SCSI.

b) La connexion logique

Une disquette comportant les extensions MSCDEX (Microsoft Computer Disc Extension ; il s'agit d'une extension du système d'exploitation MS-DOS) est livrée avec le lecteur. Elle exige au minimum la version 3.1 de MS-DOS.

Il faut aussi un driver ; celui-ci pilotant la carte d'interface : livré avec le CD-ROM, il joue le rôle d'interface entre la carte, le système d'exploitation et le logiciel d'application. Il assure en particulier la compatibilité entre les adresses logiques et les adresses physiques des données sur le disque.

EN RESUME :

LE LECTEUR DE CD-ROM EST LIVRE AVEC :
– une carte d'interface (sauf si la connexion est de type SCSI),
– une disquette comportant : les extensions MSCDEX et le driver.

2.1.2. Propositions de matériels

J'ai recensé les constructeurs de lecteurs CD-ROM compatibles avec un PS et j'ai retenu les noms suivants : NEC, PIONEER et HITACHI.

- NEC

Nec, qui s'intéresse au marché grand public et au marché d'entreprise, propose deux nouveaux modèles : un portable (CDR 36) et un bureau (CDR 73), avec une politique différente suivant le client visé.

Le modèle de bureau (CDR 73), lecteur haut de gamme, se veut le meilleur du marché. Il a un temps d'accès rapide de 300 ms et double la vitesse de rotation des CD-ROM, ce qui double également la vitesse de transfert des données. Il est muni d'une interface SCSI qui lui permet de fonctionner dans les environnements IBM PC, PS/2 ou Macintosh. Il est possible de connecter jusqu'à 7 lecteurs SCSI sur une même carte d'interface.

Le modèle portable (CDR 36), qui fonctionne avec des disques de 8 cm et de 12 cm, se veut peu cher (environ 4 000 FF) mais moins performant : temps d'accès plus long, absence de cartouche de protection... C'est pourquoi, j'ai éliminé d'office ce modèle.

- PIONEER

Le lecteur de CD-ROM DRM-600/610 multi-disques intègre un chargeur amovible pouvant recevoir de 1 à 6 disques : le lecteur reconnaît les bases de données à plusieurs valeurs et facilite l'utilisation de ces fichiers. Il évite ainsi la manipulation constante des disques. Chaque chargeur peut ainsi contenir plus de 3 guignoletts sur plusieurs CD-ROM. Muni d'une interface SCSI incluse dans le lecteur, il a un temps d'accès moyen de 500 ms. Pioneer propose trois kits PC, PS/2 et Macintosh et un câble pour chaînage SCSI.

- HITACHI

La vente des lecteurs Hitachi représente environ 35 % du marché français. Cette société mise sur des temps d'accès performants (avec 320 ms de temps d'accès, ce sont les lecteurs les plus rapides du marché), la fiabilité de son matériel qui ne craint pas la poussière (nettoyage automatique de la lentille de lecture...) et la convivialité (double sortie audio, chaînage jusqu'à huit lecteurs...). Pour pouvoir exploiter les bases de données multi-disques, il est en effet possible de chaîner jusqu'à 8 lecteurs CDR-1700 sur la carte d'interface CD-IF8A (bus ISA), et jusqu'à 4 lecteurs en standard sur les cartes d'interface pour bus ISA ou MCA.

La série de lecteurs de CD-ROM externes CDR-1700/1750 ont un temps d'accès de 320 ms, une mémoire cache de 32 Ko (CDR-1700) ou 64 Ko (CDR-1750) qui permet d'optimiser le taux de transfert et une interface Hitachi pour le CDR-1700 et SCSI pour le CDR-1750. Toutefois, j'ai éliminé le CDR-1750 car il est interne et ne peut donc aller sur un micro-ordinateur PS.

Remarque :

Acheter deux lecteurs de CD-ROM Nec ou Hitachi (entre 12 000 et 15 000 F) revient au-même qu'acheter un Pioneer multi-disques (12 900 F). Mais avec ce dernier, on peut lire 4 disques de plus.

Tableau comparatif des lecteurs de CD-ROM

	NEC CDR-73	PIONEER DRM-610	HITACHI CDR-1700
Temps d'accès	300 ms	600 ms	320 ms
Présentation	externe	externe	externe
Caractéristiques		lecteur multi-disques	dispositif renforcé contre la poussière
Prix HT PC Prix HT PS/2	7 190 F 7 390 F	9 850 F 12 900 F	6 575 F 6 925 F

	Avantages	Inconvénients
NEC CDR-73	Rapidité des temps d'accès. Possibilité de connecter 7 lecteurs SCSI sur une même d'interface.	
PIONEER DRM-610	Lecteur multi-disques permettant de lire 6 disques. Prix attractif.	Temps d'accès longs.
HITACHI CDR-1700	Temps d'accès rapides. Dispositif renforcé contre la poussière. Chainage jusqu'à 8 lecteurs.	

2.2. L'interrogation des bases de données à distance

2.2.1. Le logiciel de communication

2.2.1.1. Méthodologie

Il existe des dizaines de logiciels de communication, certains étant même fourni avec le modem. Toutefois, peu ont été écrits spécifiquement pour les professionnels de l'information. Ergonomie et fonctionnalité ne correspondent donc pas toujours aux attentes et il convient de bien examiner les fonctionnalités proposées par les fournisseurs.

Une première phase (lors de l'étude de l'existant) a consisté à me familiariser avec les logiciels de communication disponibles au centre de documentation et à comprendre le fonctionnement et les finalités d'un tel matériel.

J'ai cherché à voir ce que proposent les principaux fournisseurs et me suis préoccupée de savoir s'ils livraient avec le logiciel, un modem.

Des recherches dans les revues d'informatiques et dans "Documentaliste", ainsi qu'un suivi des nouvelles parutions m'ont permis de connaître les noms et adresses de sociétés auxquelles j'ai écrit pour obtenir de la documentation sur leurs logiciels.

Un autre service de la CCIL interrogeant également des bases de données à distance, j'ai étudié leurs logiciels de communication, à savoir de la gamme Kortex.

J'ai demandé aux sociétés des disquettes de démonstration des logiciels afin de les tester sur un micro-ordinateur du Service Informations Commerciales où sont installés une carte-modem Kortex, Windows et le logiciel de communication Kx-Com Windows. Dans le cas où je n'ai pu obtenir de disquette de démonstration, j'ai rencontré des responsables de services de documentation qui m'ont montré leur matériel et donné leur avis.

J'ai testé les logiciels selon les critères suivants :

- l'automatisation des connexions devra pouvoir se faire afin d'éviter les démarches répétitives des utilisateurs ;
- les documentalistes ne veulent pas saisir leurs questions en ligne : elles désirent préparer et saisir en local une session d'interrogation avant de se connecter au serveur (absence de stress, donc d'erreur). Il en résulte une diminution des temps de connexion et, finalement, des coûts. Le logiciel de communication devra donc inclure la possibilité de saisir la stratégie d'interrogation avant la connexion ;
- l'existence d'un éditeur interne est importante ;
- le logiciel devra posséder la fonction "scrolling écran" (défilement arrière) ;
- le langage de programmation devra être le moins compliqué possible.

J'ai été particulièrement sensibilisée par les logiciels de communication fonctionnant sous Windows : grâce à cette interface, l'utilisateur peut exécuter plusieurs applications puissantes à la fois, et passer rapidement de l'une à l'autre.

Dans le chapitre qui suit, j'énonce les spécificités de chacun des logiciels que j'ai testé.

2.2.1.2. Propositions de logiciels

2.2.1.2.1. Etude de TERMINAL

"Terminal" est livré avec Microsoft Windows. Du moment que le modem est compatible avec le standard Hayes, on peut faire appel à "Terminal". J'ai pu tester ce logiciel auprès d'un service de la Chambre équipé à la fois de Windows et d'un modem.

Avec Terminal, on peut associer, aux touches de fonction, les tâches qu'elles devront assurer pendant une session (les touches de fonction permettent d'exécuter automatiquement des commandes qu'autrement il faudrait taper).

Il est possible de répartir jusqu'à 32 touches de fonction sur 4 niveaux différents au moyen de la zone "Niveau de touches". Le regroupement des touches à un niveau permet d'en définir jusqu'à 8 à la fois dans chaque groupe. (On peut, par exemple, grouper au niveau 1, les 8 touches de fonction les plus souvent utilisées).

Mon avis :

L'atout de Terminal est qu'il est fourni avec Windows. Le Service Informations Economiques en étant équipé, il ne serait pas nécessaire d'acheter un logiciel de communication.

Terminal offre la possibilité intéressante de mesurer le temps de connexion avec le système à distance. Cette fonction permet de surveiller la durée de connexion afin d'éviter des surprises désagréables lors de la réception de la facture.

Mais "Terminal" ne permet pas l'interrogation en mode vidéotex. D'autre part, la fonction "scrolling écran" n'existe pas. Par ailleurs, la documentation est insuffisante. Enfin, reste à acheter un modem.

2.2.1.2.2 Etude de KX COM2 et de KX COM WINDOWS

Un service de la Chambre étant équipé des logiciels Kx Com2 et Kx Windows de la marque Kortex, j'ai demandé aux utilisateurs leur avis avant de tester ce matériel.

La société Kortex m'a envoyé la documentation sur ses produits un mois après ma demande initiale et après de multiples relances (par fax, par téléphone, par le 3615 Kortex).

KX COM2

Ce logiciel est livré en standard avec tous les modems Kortex –mais n'est pas compatible avec d'autres marques–, Kx Com2 fonctionne dans l'environnement MS-DOS. Il est doté d'une interface texte couleur à fenêtres et menu déroulants.

Mon avis :

L'utilisation de ce logiciel est facile. D'ailleurs, je l'ai essayé sans avoir recours à un manuel, celui-ci ayant été perdu. Kx Com2 est donc très bien conçu au niveau de son ergonomie

puisque l'interface utilisateur est extrêmement conviviale. Le téléchargement est facile à réaliser.

Toutefois, le téléchargement me semble limité puisque Kx Com2 ne possède que la fonction apprentissage : on ne peut donc préparer sa stratégie d'interrogation avant la connexion, puisque celle-ci est toujours différente. Ce logiciel ne permet pas non plus de programmer des touches.

Autre inconvénient : lorsqu'on a effectué une capture, il faut sortir du logiciel et se rendre sur le DOS pour lire nos informations puisqu'il n'y a pas d'éditeur interne.

KX COM WINDOWS

Kx Com Windows version 2.0 est ouvert à tous les modems compatibles Hayes et s'intègre à l'environnement Windows 3.00 en exploitant ses possibilités graphiques.

Le répertoire téléphonique possède des fonctions d'import/export.

Il existe trois modes de capture : film (fichier film pour mémoriser l'ensemble d'une communication), photo (pour capturer une page écran), copier / coller (pour enregistrer une zone sélectionnée dans le presse-papier). On peut incorporer les informations recueillies dans un rapport grâce à l'éditeur de texte de Windows, Write.

Un langage de macro-commandes piloté par la souris permet de créer ses propres procédures de communication. Le mode apprentissage permet de se connecter à un serveur. On peut envoyer des messages préparés hors connexion à l'aide d'un éditeur de texte par la fonction "Coller" du terminal.

Mon avis :

J'ai remarqué une lenteur dans les changements de menus, notamment lorsqu'on veut annuler une connexion en cours. J'ai apprécié la simplicité d'utilisation du mode apprentissage. La programmation des scripts peut être réalisées dans une fenêtre spécialisée sans recourir à un éditeur de texte, ce qui est un atout supplémentaire.

Bien que facile à lire, le manuel d'utilisation fourni ne donne pas suffisamment d'explications détaillées : par exemple, les problèmes d'écho local sont à peine abordés alors que j'étais confrontée à des problèmes de dédoublement de caractères lors de connexions à une base de données.

Kx Com Windows dispose d'une excellente qualité d'émulation de minitel (émulation minitel couleur double taille). Par contre, l'émulation terminal est décevante : l'écran de terminal ne s'affiche que sur la moitié de l'écran du micro-ordinateur.

Enfin, ce logiciel ne permet ni de revoir les écrans précédents, ni de préparer ses questions avant une connexion.

2.2.1.2.3. Etude d'INFOLOG

Des articles écrit par Monsieur Jean-Pierre LARDY de l'URFIST à Lyon dans la revue "Documentaliste, sciences de l'information" vantaient les mérites d'Infolog. Après avoir rencontré le revendeur de ce logiciel en France, je suis allée dans les centres de documentation de l'ARIST et d'ELF ATOCHEM afin de le voir fonctionner et demander l'avis des utilisateurs.

Infolog est produit par la société I + K. Il est le seul logiciel à posséder l'Optimising Download Utility : cette option permet de détecter et d'éliminer les doublons en ligne, sur trois bases de données simultanément. Ceci permet donc une économie de coûts à chaque interrogation.

Ce logiciel possède un éditeur en ligne. Celui-ci permet d'écrire sa stratégie de recherche à laquelle on donne un nom de fichier (tous les fichiers de stratégies sont conservés). Lorsqu'on se connecte à une base de données, il suffit d'appeler l'éditeur en ligne (touche F3) pour choisir le nom du fichier de stratégie qui nous intéresse. En bas de l'écran s'affiche une fenêtre à partir de laquelle on choisit équations que l'on veut envoyer par un retour charriot. Ces équations peuvent même être modifiées en ligne.

Une version sous Windows et en cours de réalisation.

Mon avis :

J'apprécie la convivialité d'Infolog : grâce à ses écrans à fenêtres et menus déroulants, il est d'une grande facilité d'emploi. Le téléchargement et le téléchargement me satisfont totalement. Je juge très intéressant la possibilité de modifier en ligne les équations de la stratégie de recherche.

Autre atout : Infolog permet la visualisation arrière.

De tous les logiciels testés, c'est celui qui m'a paru le plus adapté aux préoccupations du monde documentaire.

Toutefois, Infolog ne permet pas d'émuler un minitel.

2.2.1.2.4. Etude de TWINTALK

A ma demande, la société Sonotec Diffusion m'a envoyé une disquette de démonstration afin que je puisse tester ce logiciel qui fonctionne sous Windows.

Twintalk est doté d'un langage de programmation (proche du Pascal) exceptionnel , TwinPas, qui, en dehors des fonctions classiques de communication, dispose de toute une librairie de gestions de fenêtrages pour personnaliser l'interface logiciel.

Mon avis :

Ce logiciel me paraît compliqué à utiliser. J'imagine plus des informaticiens l'utiliser que les documentalistes. Je trouve que ce logiciel manque d'ergonomie, certaines commandes n'étant accessibles qu'après de multiples sous-menus.

2.2.1.2.5. Etude de DYNACOMM

L'éditeur de Dynacomm, Future Soft, est également le concepteur du "Terminal" livré avec Windows. Leurs designs se ressemblent mais Dynacomm offre plus de fonctionnalités.

Son langage de programmation de haut niveau et compilable permet de créer des scripts et des applications de télécommunications sous Windows.

Mon avis :

Tout comme Twintalk, le langage de programmation est puissant mais destiné à des utilisateurs avertis. C'est également l'avis de Monsieur Pierre CHANFRAY, responsable de l'informatique au Service Information Documentation du Centre de Recherche Rhône-Alpes d'ELF ATOCHEM.

2.2.1.2.6. Etude du logiciel LCE-COM WINDOWS

Le modem LCE 125 est livré avec un logiciel de communication sous MS-DOS ; un autre sous Windows aux fonctions équivalentes ; un logiciel de transfert de fichiers automatisé, LCE Transfert ; et enfin LCE Contrôle, un programme de télémaintenance. J'ai obtenu LCE-Com Windows en prêt pendant quinze jours.

Mon avis :

Pour un prix raisonnable (5 250 F HT pour PS/2), l'utilisateur dispose d'une importante panoplie de logiciels.

En revanche, LCE-Com Windows comporte de nombreux inconvénients : en particulier, il est impossible d'écrire sa stratégie d'interrogation avant de se connecter à un serveur.

J'ai éliminé d'office ce logiciel car il offre encore moins de fonctionnalité que Crosstalk.

2.2.1.2.7. Etude du logiciel OLICOM WINDOWS

J'ai constaté un manque de sérieux de la part de la société Olitec : j'avais demandé une disquette de démonstration du logiciel Olicom Windows. J'y ai en fait découvert le logiciel de télémaintenance Olimaintenance PC. Après envoi d'une nouvelle disquette, j'ai constaté tout comme un informaticien de la CCIL, que l'on ne pouvait installer le logiciel : le programme d'installation était incomplet.

Par conséquent, je n'ai pu tester ce logiciel.

2.2.1.2.8. Etude du logiciel RELAY GOLD

Pour approfondir mon étude sur ce logiciel, j'ai rencontré Monsieur Alain BRUGERE, spécialiste des interrogations de bases de données externes, à LIPHA.

Ce logiciel dispose d'un langage de programmation permettant d'automatiser toute communication. Le mode apprentissage existe également.

Il existe une version sous Windows mais cette dernière ne permet pas l'émulation d'un minitel.

Mon avis :

L'apprentissage de Relay Gold est facile.

La documentation est bien conçue mais est en anglais. Une version française devrait paraître prochainement.

Tableau comparatif des logiciels de communicat

	Avantages	Inconvénients	Modem livré	
Terminal	Déjà possédé.	Pas d'émulation vidéotex. Documentation insuffisante.	Non	/
Kx Com2	Emulation minitel remarquable.	Mode apprentissage seulement.	Oui	4 990 F
Kx Com Windows		Emulation terminal décevante. Documentation insuffisante. Ne fonctionne qu'avec un modem Kortex.	Oui	5 480 F
Infolog	Bien conçu pour l'usage des documentalistes. Ergonomie, confort. Documentation excellente.	Pas d'émulation vidéotex. Prix.	Non	3 980 F
Twintalk		Complexe. Plutôt réservé à des informaticiens.	Non	2 475 F
Dynacomm		Complexe. Plutôt réservé à des informaticiens.	Non	2 900 F
LCE Com Windows	Prix. Livré avec 4 logiciels. Une agence LCE à Lyon.	Fonctions du logiciel insuffisantes.	Oui	5 250 F
Olicom Windows		Non testé.	Oui	4 980 F
Relay Gold	Ergonomie. Documentation excellente.	Documentation en Anglais.	Non	2 950 F

TELECHARGEMENT

Apprenti-	Fichier ssage	Touches script	Editeur program.	Editeur interne
Terminal	Oui	Non	Oui	Oui
Kx Com2	Oui	Non	Non	Non
Kx Com Windows	Oui	Oui	Oui	Oui
Infolog	Non	Oui	Oui	Oui
Twintalk	Oui	Oui	Oui	Oui
Dynacomm	Non	Oui	Oui	Oui
LCE Com Windows	Oui	Non	Non	Non
Olicom Windows	Oui	Oui	Oui	Oui
Relay Gold	Oui	Oui	Oui	Oui

TELEDECHARGEMENT / SCROLLING ECRAN

	Interruption/reprise	Scrolling écran
Terminal	Oui	Non
Kx Com2	Non	Non
Kx Com Windows	Oui	Non
Infolog	Oui	Oui
Twintalk	Oui	Oui
Dynacomm	Oui	Oui
LCE Com Windows	Non	Non
Olicom Windows	Non	Non
Relay Gold	Oui	Oui

	Connexion automatique à un serveur	Ecriture de la stratégie avant la connexion
Terminal	Apprentissage	Touches de fonction
Kx Com2	Apprentissage	Apprentissage
Kx Com Windows	Editeur	Apprentissage
Infolog	Editeur	Editeur + touches de fonctions
Twintalk	Editeur + apprentissage	Editeur + touches de fonctions
Dynacomm	Editeur	touches de fonctions
LCE Com Windows	Apprentissage	Apprentissage
Olicom Windows	Editeur + apprentissage	Editeur
Relay Gold	Editeur + apprentissage	Editeur + touches de fonction

Classement des logiciels par ordre de préférence

1.	Infolog
2.	Relay Gold
3.	Twintalk - Dynacomm
4.	Terminal
5.	KX Com Windows
6.	Kx Com2
7.	LCE Com Windows
8.	Olicom Windows

2.2.2. Le modem

La carte modem AJ 1212 utilisée actuellement par le service ne permettant que des transmissions lentes (la vitesse est de 1 200 bauds) et ne fonctionnant pas sur un PS, il est nécessaire de la changer.

2.2.2.1. Comment choisir un modem ?

Il faut vérifier :

– Le type et la technologie

Un modem peut se présenter sous la forme d'une carte (longue ou courte) ou d'un boîtier externe. Il faut choisir de préférence un boîtier externe car il apporte plusieurs avantages :

- . il ne mobilise pas un des emplacements de l'ordinateur destinés à recevoir une carte ;
- . on peut le brancher très rapidement sur un autre ordinateur ;
- . son panneau avant est souvent pourvu de boutons destinés à programmer.

Il faut vérifier que le mode de transmission soit asynchrone. Plus sûr, il est bien adapté aux échanges de données courants (émulation minitel, messagerie).

– Le jeu de commandes

Les modems disposent d'un jeu de commandes permettant de composer un numéro de téléphone, de décrocher la ligne, de raccrocher, de vérifier la qualité de la transmission, etc. La majorité des modems utilise le jeu de commandes élaborées par le constructeur américain Hayes : on les dit compatibles Hayes, ce qui implique qu'un modem peut être géré normalement par tout logiciel de communication. Il faut donc porter impérativement son choix sur un modem employant le jeu d'instructions Hayes.

– La vitesse de transfert

Il faut choisir un modem en fonction de l'emploi qu'on va faire. Entre un modem "lent" et un modem "rapide", la différence de prix peut être importante. Différentes vitesses sont proposées :

- . V 21 (300 bauds), peu employé car très lent ;
- . V 23 (1 200 bauds), pour émuler un minitel ;
- . V 22 (1 200 bauds) et V 22 bis (2 400 bauds), très adaptés pour les transferts et les téléchargements de petits fichiers ;
- . V 32 (9 600 bauds) et V 32 bis (14 400 bauds), les plus rapides pour les transferts de gros fichiers ;

Si les modems V 32 ou V 32 bis offrent généralement toute la gamme de vitesse, ce serait les sous-employer que de les utiliser pour faire uniquement des consultations minitel. Mieux vaut acheter un modem V 22 ou V 22 bis, qui offrent souvent V 21 et V 23.

– Les protocoles d'envoi

En plus de la vitesse, le rendement d'un modem peut être amélioré grâce à 5 protocoles :

- . MNP4 et V 42, qui corrigent les erreurs lors des transferts ;
- . MNP5 et V 42 bis, qui compressement les données à envoyer et réduisent le temps de connexion ;
- . MNP10 (de Microcom) qui ajuste automatiquement la vitesse de transmission en fonction de l'état de la ligne.

Il faut préférer les périphériques équipés de protocoles V 42 et assimilés.

– L'interface et le logiciel

En dehors de son interface, qui doit être pratique avant d'être jolie, il faut vérifier que le logiciel accepte les principaux protocoles de transfert :

- . XModem, faible rendement ;
- . Kermit, très faible rendement mais universel ;
- . YModem, le plus rapide ;
- . ZModem, compatible XModem et YModem avec, en plus, la possibilité de récupérer les données.

2.2.2.2. Propositions de matériels

Il nous faut un modem qui fonctionne à la fois en V 22 bis (plus rapide que l'actuel carte modem qui travaille en V 22) et en V 23, pour pouvoir émuler un minitel. Certains modems sont livrés avec les logiciels de communication étudiés précédemment.

– AJ 2422 d'ANDERSON JACOBSON

La société I + K qui fournit le logiciel INFOLOG, propose un modem en coffret compatible PS, fonctionnant en V 21, V 22, V 23 et V 22 bis. Il est livré avec le logiciel de communication Anderson Jacobson AJTEL qui émule le vidéotex. Cela compenserait le fait qu'Infolog ne permette pas l'émulation minitel.

Prix : 5 950 F HT.

– KORTEX 2 400 A de KORTEX

Tous les modems Kortex sont livrés en standard avec le logiciel de communication KX-COM2 ou KX-COM WINDOWS.

Prix : PC -> 4 500 F ; PS -> 4 990 F

- PS 2400 d'OLITEC

Cette carte modem qui est livrée avec le logiciel de communication OLITEL2 permet de faire de l'émulation minitel sur PC et du transfert de fichier à 1 200 bauds ou 2 400 bauds.

Prix : 3 390 F HT

Après étude, j'ai éliminé les matériels suivants :

- Modem AX 2424c de la société MICROCOM : le coût de Microcom (5 450 F HT) est élevé pour un modem 2 400 bps d'autant plus qu'il est livré sans logiciel de communication.
- Modem Ultra 2400 de la société HAYES : le modem est cher (aux environs de 6 000 F HT) et n'est pas livré avec un logiciel de communication.

Le modem qui me paraît être le plus avantageux est l'Anderson Jacobson AJ2422. Les sociétés Kortex et Olitec me semblent moins sérieuses puisque dès l'envoi de la documentation demandée sur des logiciels de communication, des erreurs se sont glissées et des problèmes sont intervenus.

III – LE REFORMATAGE DES DONNEES

3.1. Comment retraiter des données ?

Lors du télédownload des notices d'une base de données, le fichier texte obtenu a perdu toute structuration en champs. D'où la nécessité du reformatage qui permet :

- d'améliorer la présentation des résultats ;
- d'éliminer les doublons.

Pour les documentalistes, la présentation des listings de références télédownloadées est pratiquement inutile. Toutefois, elles désirent que les clients aient un confort de lecture suffisant.

Le reformatage permet donc de supprimer toute l'information inutile, d'introduire dans le fichier des caractères qui diront où commence une fiche et où elle se termine... La structure, qui a été perdue, est retrouvée.

L'amélioration de la présentation, l'intégration de ce texte dans un document déjà existant, la compilation de plusieurs interrogations dans un seul dossier, permettent à la personne chargée de l'interrogation d'offrir des prestations plus proches des désirs des utilisateurs, d'améliorer leur confort, de valoriser le document et par là, le Service Informations Economiques lui-même.

Pour améliorer un listing, on peut utiliser :

- un éditeur de texte
- un traitement de texte

Il existe un traitement de texte sur Windows : *Write*. Presque aussi rudimentaire qu'un éditeur, il permet cependant l'enrichissement des caractères.

Avec *Word sous Windows*, qui est plus puissant que les autres versions de Word, on peut concevoir des macro-commandes (succession de commandes mémorisées, que l'on active par leur nom).

- un logiciel de reformatage ; il existe différents logiciels de reformatage :

Certains sont liés à des logiciels documentaires : par exemple, le logiciel de reformatage *Textload* convient au logiciel documentaire *Texto*. Cette catégorie de logiciels ne nous intéresse pas dans le cas présent puisque le Service Informations Economiques est équipé d'un logiciel documentaire qui n'a pas de logiciel de reformatage spécifique.

D'autres permettent d'alimenter une base de données interne. Or, ceci n'est pas l'objectif du Service Informations Economiques : les questions posées par les clients sont très diversifiées. Par ailleurs, il serait inutile de conserver une information qui dans le domaine de l'économie, est rapidement périmée.

Enfin, il existe les logiciels "universels" comme *Infotrans*.

3.2. Première solution : utilisation d'un traitement de texte

On utilise un traitement de texte lorsque le volume de données est faible. Après avoir fusionné les fichiers de stockage d'interrogations de différentes bases, on pourra éliminer toutes les parties inintéressantes (messages du serveur, doublons,...), trier les références, ajouter des commentaires et, ainsi, créer un produit mieux adapté à l'utilisateur final.

Ce travail plus ou moins élaboré exige du temps. Une solution consiste à automatiser certains traitements.

En me servant de références téléchargées sur disque dur, j'ai procédé à des tests de retraitement des données avec les traitements de texte possédés par le service : il s'agit de **WRITE** qui est livré avec Windows et de **VISIO 5**. Je me suis également servi de **WORD** pour **WINDOWS**, de nombreux services de la CCIL en étant équipés.

- WRITE, éditeur ou traitement de texte ?

Write est le traitement de texte fourni avec Windows. Mais tant au niveau de la mise en page que de la gestion des documents, il reste un des logiciels les plus sommaires. Write sert à éditer des textes de taille réduite dans un habillage correct mais limité.

Toutefois, Write ne permet pas la création de macro-commandes à partir d'un langage de programmation.

- VISIO 5

Il est possible de récupérer les interrogations en ligne sous Visio et d'automatiser :

- l'introduction d'un texte en en-tête,
- le développement de noms de champs.

Mais Visio ne permet pas d'automatiser :

- la suppression de certaines lignes (comme le numéro) de chaque référence,
- la mise en page,
- la suppression du texte du dialogue,...

- WORD pour WINDOWS

Toutes les commandes simples de mise en page et de présentation sont regroupées au sein d'un même outil, accessible par la souris et n'obligeant pas à utiliser les menus.

D'une façon globale, le problème le plus gênant avec tous les logiciels de traitement de texte est leur inadaptation à traiter des quantités importantes d'informations. On ressent alors l'aspect manuel d'un reformatage par ce procédé : par exemple, j'ai passé une heure et demie pour retraiter une quinzaine de références issues d'une interrogation de Delphes et ce, malgré l'utilisation de macro-commandes (voir annexe n° 9).

Avec le traitement de texte Word sous Windows, j'ai notamment testé les automatisations suivantes :

- transformation des intitulés de champs : par exemple, SO devient SOURCE ;
- élimination des champs toujours inutiles de chaque référence ;
- alignement des textes par rapport au plus grand libellé de champs ;
- complément sur un format d'année (88 devient 1988).

Dès que l'on reformat des documents issus de serveurs différents, l'écriture des macro-commandes, sans être complexe, occasionne une multitude de codes de lancement des macros-commandes.

Il faut, pour toutes ces applications, une vérification manuelle : ainsi, si l'on transforme l'abrégié du champ DE de chaque référence en DESCRIPTEURS, le logiciel modifie également les DE du champs des mots-clés. Ainsi, LINGE DE MAISON devient LINGE DESCRIPTEURS MAISON.

La durée importante de retraitement est due en partie à la taille élevée des résumés et au grand nombre de champs des notices de Delphes.

En partant de la durée d'une heure et demie nécessaire pour retraiter une quinzaine de références, ceci se répétant tous les jours, nous pouvons estimer que le temps consacré à cette activité est de 30 heures par mois, soit presque une semaine de travail.

Le Service Informatique de la CCIL propose des formations à l'utilisation de Word sous Windows. Toutefois, pour les documentalistes du Service Informations Economiques, le traitement de texte ne se justifie même pas par un besoin annexe d'une utilisation hors reformatage.

3.3. Seconde solution : utilisation d'un logiciel de reformatage,

Le logiciel de reformatage INFOTRANS est commercialisé, comme INFOLOG, par la société I + K.

Les personnels des centres de documentation de l'ARIST et d'ELF ATOCHEM, ont effectué des démonstrations d'Infotrans.

D'après le responsable de l'informatique d'ELF ATOCHEM, Infotrans est simple d'emploi et est le seul logiciel de reformatage qui donne satisfaction en Europe.

Infotrans permet le reformatage de données provenant de fichiers ASCII, de bases de données bibliographiques, de fichiers créés par éditeur ou traitement de texte, de progiciels de gestion documentaire, de fichiers au format ASCCI délimité type dBase, de certains formats dérivés de la norme ISO 2709 (format MARC) et de CD-ROM ; ceci grâce à la création de tables de conversion.

Les tables de conversion (*voir annexe n° 10*) permettent de reformater des notices dans un format cible défini par l'utilisateur : celui-ci peut choisir les champs à conserver ou à supprimer, l'ordre des champs...

Fichier source -> INFOTRANS -> Fichier cible (Table de conversion)

Une fois le protocole de conversion défini, la conversion se déroule automatiquement, en quelques secondes. Les tables de conversion sont sauvegardées et peuvent être réutilisées selon les besoins des documentalistes.

L'option INFODUB détecte les doublons en ligne, quel que soit le format, lors de l'interrogation successive de plusieurs bases de données sur un même sujet.

Description détaillée des fonctions :

- choix du nom des champs ;
- suppression des champs ;
- ajout de champs ;
- conversion du format du champ (exemple : tableaux) ;
- fusion de champs ;
- éclatement d'un champ en plusieurs champs ;
- simplification et normalisation du format de champ, comme par exemple de champs dates ou de champs sources pour la vérification de doublons ;
- création d'un code doublon.

Fonctions supplémentaires :

- la conversion est définie une fois pour toute et se déroule automatiquement ;
- un filtre supprime les chaînes de caractères répétitives comme END OF DOCUMENT, FIN DE DOCUMENT, MORE...

Du fait que le Service Informations Economiques interroge généralement toujours les mêmes bases de données, les programmes de reformatage seront vite rentabilisés : les documentalistes passeront peu de temps à les programmer. Par contre, si elles interrogeaient souvent de nombreuses bases, elles seraient obligées de créer quantités de procédures différentes pour ne les utiliser que rarement. Cela ne serait pas intéressant pour elles et l'utilisation d'un traitement de texte serait alors plus justifiée.

Dans l'hypothèse des quelques bases de données interrogées majoritairement, on peut ramener le temps nécessaire à l'activité de remise en page à quelques secondes, soit le temps d'exécution d'Infotrans. L'utilisation d'un tel logiciel permet un gain de temps phénoménal qui lui confère une rentabilité ultra-rapide.

Infotrans ne permet pas l'enrichissement des caractères. Il peut être optimisé avec un traitement de texte par la suite : les personnels de l'ARIST et ELF ATOCHEM ont créé des programmes le permettant. Par exemple, les titres de chaque référence sont en caractères gras (voir annexe n° 11). Cette transformation s'effectue de façon totalement transparente pour l'utilisateur.

3.4. Tableaux comparatifs des solutions

INFOTRANS

Avantages	Inconvénients
Module optionnel qui permet de détecter les doublons. Langage de programmation assez simple. Tables de conversion (libellés champs sources -> libellés champs cibles). Puissance et rapidité de conversion. Transparence, convivialité.	Richesse typographique insuffisante (pas d'enrichissement,...). 2-3 jours de formation nécessaires.

Prix : 6 480 F

TRAITEMENT DE TEXTE

Avantages	Inconvénients
Puissance et liberté de création de feuilles de styles.	Limite des automatisations. Pas de portabilité aisée sur plusieurs bases de données. Lenteur d'exécution des macro-commandes. Difficulté de réaliser des traitements réellement transparents.

Prix de Word sous Windows : 4 990 F

IV – LES SCENARIOS DE DEVELOPPEMENT

4.1. Premier scénario

NATURE DE LA SOLUTION : ligne de produit I + K

Achat du logiciel de communication INFOLOG, du modem AJ2412 (livré avec AJTEL, logiciel qui émule le mode vidéotex), du logiciel de reformatage INFOTRANS et du lecteur de CD-ROM PIONEER. Reprise du micro-ordinateur contenant actuellement le logiciel documentaire DIDEROT.

AVANTAGES :

Logiciels adaptés aux travaux documentaires.
Rapidité des procédures.

INCONVENIENT MAJEUR :

Hauteur de l'investissement.

DELAIS DE MISE EN PLACE :

Après décision achat logiciels.

POTENTIALITE D'EVOLUTION :

Possibilités de conserver des données au format d'une base interne, dans la perspective de faire des profils, et d'optimiser Infotrans avec un traitement de texte afin d'enrichir les caractères.

COUT :

	Infolog	3 980 F
+	Infotrans	6 480 F avec 15 % de remise par la société I + K
		8 717 F
+	modem	5 950 F
+	formation sur site	8 400 F (2 jours à 4 200 F de formation pour 1 à 6 personnes)
	Total	23 067 F

COUT TOTAL AVEC ACHAT DU LECTEUR DE CD-ROM PIONEER : 35 967 F

4.2. Deuxième scénario

NATURE DE LA SOLUTION :

Achat du logiciel de communication RELAY GOLD WINDOWS, du modem AJ2412 (livré avec AJTEL, logiciel qui émule le mode vidéotex), du traitement de texte WORD pour WINDOWS et du lecteur de CD-ROM PIONEER. Reprise du micro-ordinateur contenant actuellement le logiciel documentaire DIDEROT.

AVANTAGE :

Prix : formation assurée par le Service Informatique de la CCIL

INCONVENIENT MAJEUR :

Temps occupé par le reformatage : surcroît de travail.

DELAIS DE MISE EN PLACE :

Après décision achat logiciels.

COUT :

	Relay Gold Windows	2 950 F
+	modem	5 950 F
+	Word pour Windows	4 990 F

	Total :	13 890 F

COUT TOTAL AVEC ACHAT DU LECTEUR DE CD-ROM PIONEER : 26 790 F

4.3. Préconisations

Malgré un prix plus élevé, je préconise le premier scénario.

En effet, le point qui fait, selon moi, la différence est le temps passé en reformatage avec la solution utilisant le traitement de texte.

Comme je l'ai déjà indiqué, ce temps est très élevé et s'effectue chaque fois en manipulations non réutilisables.

Calculons le retour d'investissement pour les deux solutions sur un an (le calcul s'effectue hors lecteur CD-ROM que l'on retrouve dans les deux cas et qui n'intervient pas dans le choix d'un scénario) :

	Solution 1	Solution 2
Coût initial en francs	23 067	14 890
Coût initial de programmation en nombre d'heures (coût estimé)	3 jours x 8 h = 24 h	
Coût de fonctionnement en nombre d'heures sur un an (coût estimé)	Non significatif	30 h x 10 mois = 300 h

L'étude sur un an nous montre la répartition suivante :

solution 1 : 23 067 F + 24 heures

solution 2 : 14 890 F + 300 heures

On peut estimer le salaire horaire brut d'une documentaliste à 60 francs de l'heure (charge patronale comprise). Ce qui appliqué à notre modèle donne pour :

– **la solution 1** : $23\,067\text{ F} + (24\text{ h} \times 60\text{ F}) = 24\,500\text{ F}$

– **la solution 2** : $14\,890\text{ F} + (300\text{ h} \times 60\text{ F}) = 32\,890\text{ F}$

soit environ un coût de 8 000 francs supérieur pour la solution 2 dès la fin de la première année. Il est à remarquer que, pour les années suivantes, cet écart va aller en s'accroissant puisque seule la solution 2 comporte à nouveau des frais de fonctionnement.

La solution 1, quant à elle, continuera de fonctionner de façon pratiquement autonome.

CONCLUSION

Ce stage a été l'occasion de mener des études très pointues sur des problèmes techniques. J'en ai profité pour acquérir une compétence dans ce domaine.

Cela a été très profitable dans la mesure où je perçois désormais parfaitement le rôle et les limites de chaque élément constituant le maillon de la chaîne d'une interrogation de base de données, de même que les interactions que certains éléments peuvent opérer sur d'autres.

Il en ressort, en second lieu, qu'il est impossible de se fier seulement aux documentations envoyées par les fournisseurs. Aussi bien pour le matériel que le logiciel, il apparaît indispensable d'obtenir des informations sur le fonctionnement en situation, ne serait-ce que pour vérifier que l'outil est suffisamment ergonomique pour des utilisateurs non informaticiens, soit en allant voir chez des clients, soit en testant soi-même.

Des problèmes de budget ont retardé l'acquisition du matériel à une date non encore déterminée. Il m'a donc été impossible de compléter mes analyses par la mise en place effective du matériel et de concevoir, par exemple, un document issu du logiciel de reformatage.

Enfin, le contexte d'un centre de documentation important par ses moyens humains et matériels m'a permis de découvrir une nouvelle façon de gérer les différentes tâches du personnel.

GLOSSAIRE

Apprentissage :

Automatisme qui permet à l'application de reproduire (phase d'exécution) de façon très précise l'ensemble des commandes tapées au clavier par l'utilisateur lors d'une connexion (phase d'enregistrement).

Asynchrone :

Dans ce mode (opposé au mode **synchrone**), le modem envoie les caractères au fur et à mesure où ils lui sont présentés par l'ordinateur et agit de manière inverse pour la réception. Chaque caractère est précédé d'un moment Start et terminé par un moment Stop. Dans le mode synchrone, les caractères sont envoyés par blocs, de manière jointive, sans Start ni Stop. Chaque bloc est par contre "habillé" d'un certain nombre de caractères de contrôle.

Hayes :

Nom d'un constructeur de modem. Hayes a défini un jeu de commandes permettant de piloter les modems. Le langage de commandes Hayes, est aujourd'hui un standard sur le marché.

MNP :

Initiales de Microcom Networking Protocol. Protocoles introduits par la société Microcom, et dont les plus connus portent notamment sur la correction automatique des erreurs de transmission (MNP 4) et sur la compression des données (MNP 5). Ces fonctions sont entièrement prises en charge par le modem.

Protocole :

Ensemble de règles définissant les procédures d'échanges de données entre deux équipements et ayant pour but d'augmenter la fiabilité de la communication. Xmodem, Y modem, Zmodem sont des protocoles de transfert de fichiers.

V21, V22, V22 bis, V23, V32 :

Ces appellations correspondent à des normes CCITT spécifiant le type de liaison du modem. Le V23, par exemple, définit la transmission en vidéotex.

Xmodem, Ymodem, Zmodem :

Voir **Protocole**.

BIBLIOGRAPHIE

Logiciels de communication et modems

LOUGUET, Frédéric.– Communiquer au bon prix : huit modems V22 bis.– *Soft & Micro*, avril 1992, n° 84, p. 134–143

SIMON, Olivier.– Sept logiciels de communication asynchrone.– *Info'PC*, mars 1992, n° 79, p. 155–168

SIMPSON, Patrick.– 5 émulateurs minitel pour DOS et Windows.– *Info'PC*, mars 1992, n° 79, p. 175–188

L'année micro : 1000 ordinateurs périphériques et logiciels.– *L'Ordinateur individuel*, hors-série 1992

BENHARRAT, Alia.– Pratique du téléchargement : petit guide technique.– *Documentaliste, Sciences de l'information*, 1991, vol. 28, n° 4–5, p. 214–217

Logiciels de communication, à l'heure de Windows.– *Soft & Micro*, février 1991, p. 297–299

L'Ordinateur individuel, février 1991, n° 15

LARDY, Jean-Pierre ; BADOR, Pascal.– Les techniques de téléchargement et de téléchargement de quelques logiciels de communication.– *Documentaliste, Sciences de l'information*, mars-avril 1990, vol. 27, n° 2, p. 63–68

LARDY, Jean-Pierre.– Connecter un micro-ordinateur à un serveur : comment, pourquoi ?– *Documentaliste, Sciences de l'information*, mars-avril 1986, vol. 23, n° 2, p. 67–70

Lecteurs de CD-ROM

Comment choisir un lecteur de CD-ROM pour PC.– *Ordinateur individuel*, février 1992, n° 26, p. 397

Spécial CD-ROM.– *NTI*, n° 33, 5 février 1992

BASES, 1991, n° 58

FABREGUETTES, Catherine.– *Installez vous-même votre CD-ROM.*– Paris : Ajour éditeur, 1989

Reformatage

LARDY, Jean-Pierre.– Utilisation de références téléchargées et importation dans un SGBD.– *Documentaliste, Sciences de l'information*, 1992, vol. 29, n° 1, p. 35–39

ODIN, Jean-Marc.– *Comparaison des procédures d'automatisations et de conversions des logiciels Word5 et Infotrans.*– Rapport de stage, ARIST, 1991

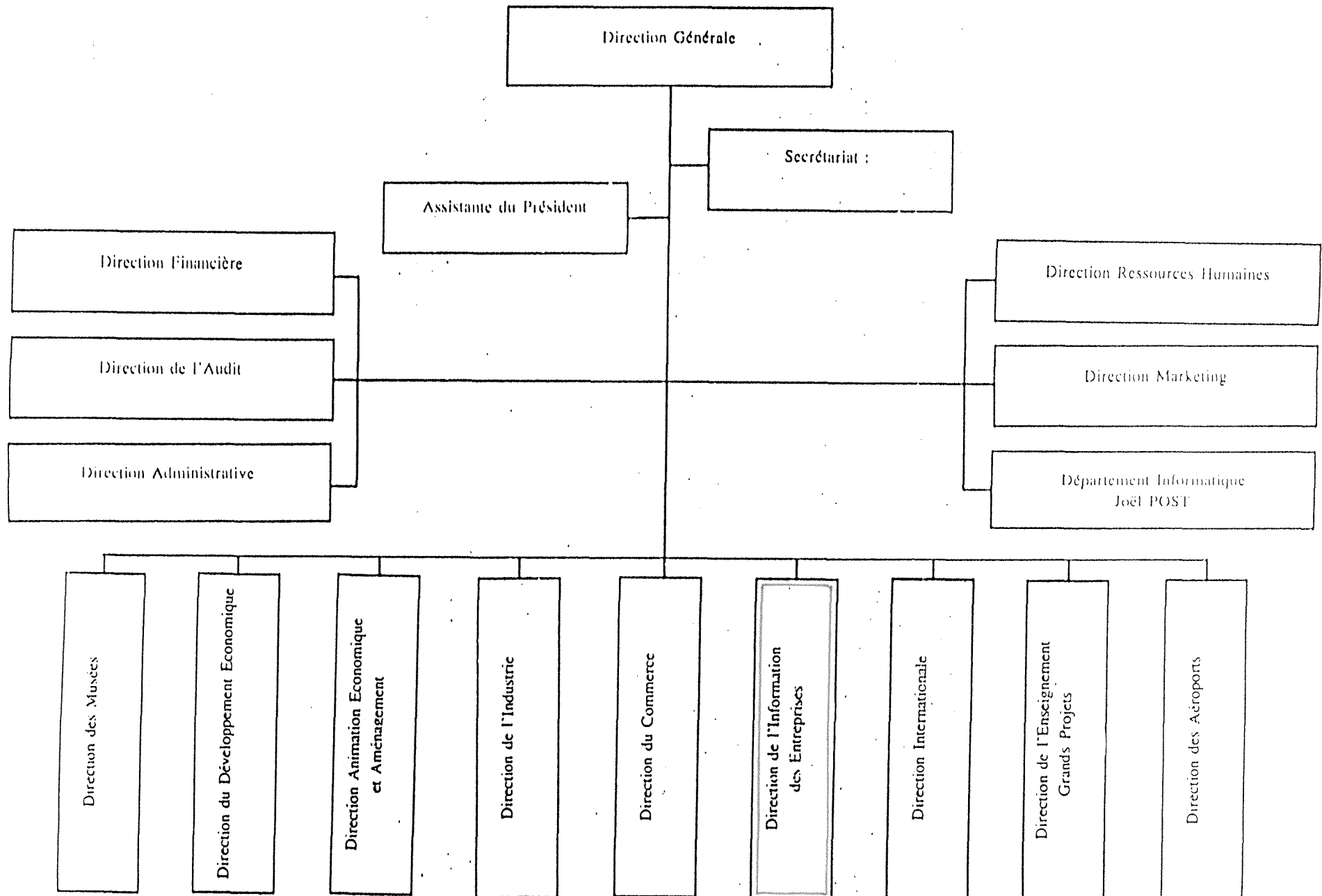
ANNEXES

<u>Annexe n° 1</u> : Organigramme général des directions de la CCIL.....	p. 1
<u>Annexe n° 2</u> : Les services dépendant de la Direction de l'Information des entreprises.....	p. 2
<u>Annexe n° 3</u> : Plan des locaux du Service Informations Economiques.....	p. 3
<u>Annexe n° 4</u> : Organigramme du Service Informations Economiques.....	p. 4
<u>Annexe n° 5</u> : Le logiciel de communication Crosstalk.....	p. 5
<u>Annexe n° 6</u> : Le logiciel de communication Sptel.....	p. 6
<u>Annexe n° 7</u> : Le cahier des interrogations de bases de données : exemples de questions posées par les clients.....	p. 7
<u>Annexe n° 8</u> : Prix des micro-ordinateurs PS/2.....	p. 8
<u>Annexe n° 9</u> : Le retraitement des données avec le traitement de texte Word sous Windows : comparaison d'un listing avant et après reformatage.....	p. 9
<u>Annexe n° 10</u> : La table de conversion Infotrans.	p. 10
<u>Annexe n° 11</u> : Le retraitement des données avec Infotrans optimisé avec le traitement de texte Word 5 : comparaison d'un listing avant et après reformatage.....	p. 11

ANNEXE N° 1

Organigramme général des directions de la CCIL

ORGANIGRAMME GENERAL DES DIRECTIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

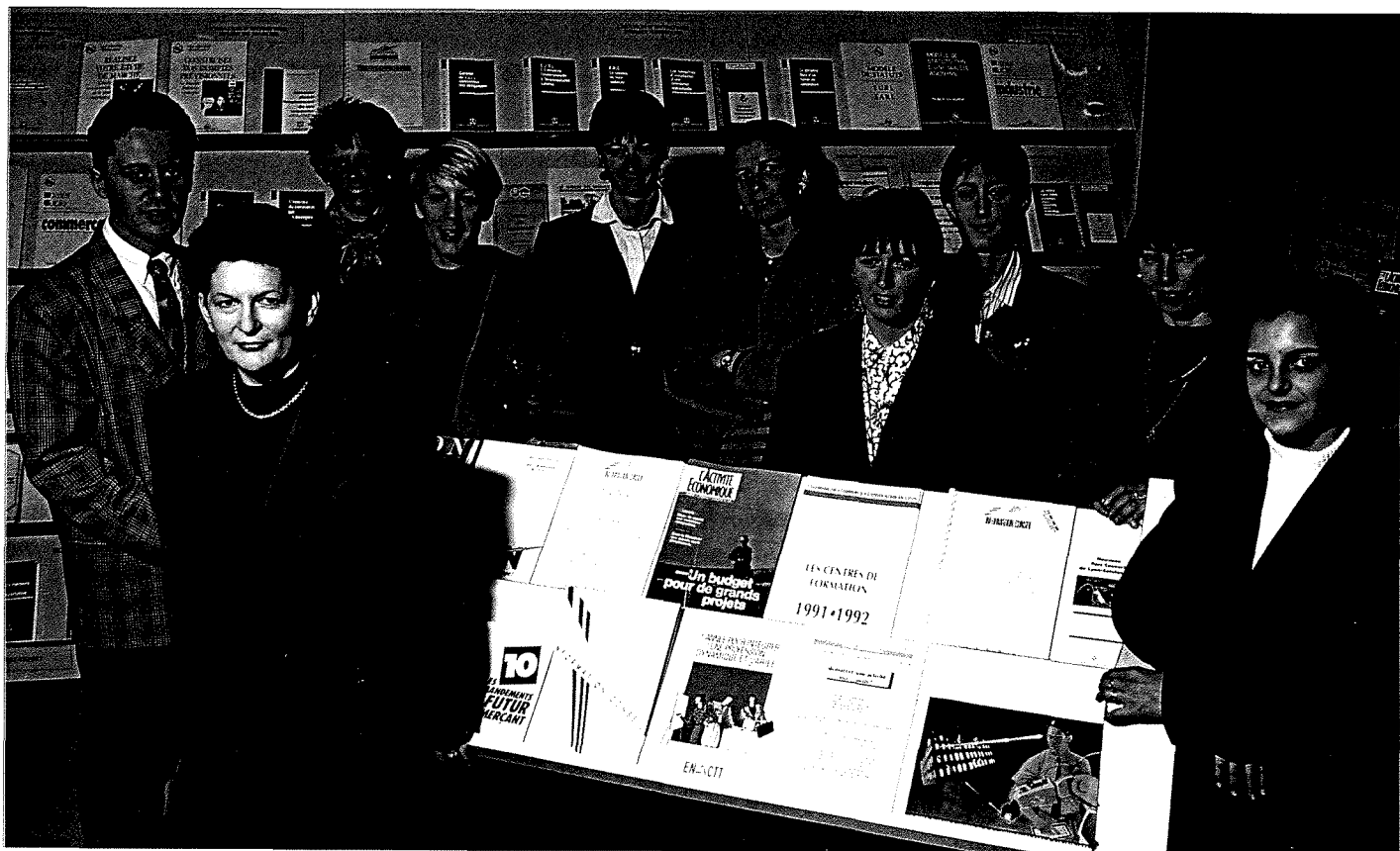


ANNEXE N° 2

Les services dépendant de la Direction de l'Information des Entreprises

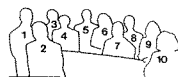
✓ INFORMATION

“Ma Chambre d'informations”.



L'INFORMATION EST AUJOURD'HUI UNE DONNÉE INDISPENSABLE À LA PRISE DE DÉCISION, PARTICULIÈREMENT DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE. QUE CHERCHE L'ENTREPRISE ?

Le bon interlocuteur, une réponse rapide et directe à ses questions, la documentation adaptée à sa recherche, des fichiers fiables... Pour aider les entreprises dans le maquis des informations, la CCI de Lyon a mis en place une véritable, “tête chercheuse”: le centre d'accueil et d'information des entreprises, situé 21 rue de la République. C'est le premier contact de l'entreprise avec la



L'équipe

documentation:

1/Jean-Pierre Gérard,

2/Marie-France Nodé

(responsable de service),

3/Isabelle Bergerot,

4/Marie-Pierre Chriki,

5/François Darnaud,

6/Sophie Maquet,

7/Irène Bourrin,

8/Geneviève Maillard,

9/Christiane Nevers,

10/Marie Tachon,

(absentes sur la

photo:

Florence Dumesny

et Sylvette Bouy,

documentalistes).

Chambre. Avec 120 000 demandes d'informations en 1990 provenant pour l'essentiel de PME, c'est aussi un interlocuteur privilégié. Facile d'accès, il est relié à plus d'un millier de banques de données et possède un fonds important d'ouvrages professionnels, guides, annuaires et études.

► Accueil

Les questions qui arrivent chaque année au centre d'information sont aussi variées que complexes; le service de l'accueil assure l'orientation vers le bon interlocuteur.

Marie-Pierre Chriki: 72.40.56.50.

► Réponses rapides

Les demandes d'informations touchent le plus souvent à la vie quoti-

dienne des entreprises et appellent une réponse rapide, voire immédiate: indices économiques, aides financières, réglementation, adresses d'organismes.

Jean-Pierre Gérard, Sophie Maquet, Isabelle Bergerot: 72.40.56.50.

► Infos entreprises

Pour tout connaître sur une entreprise, ses coordonnées (nom, adresse, téléphone, télex, fax...), son poids économique (chiffre d'affaires, salariés...), sa structure juridique (capital social, actionnaires, forme juridique...), son organisation, les produits et marques qu'elle commercialise, mais aussi pour la situer financièrement (analyse des bilans, ratios etc...)

Joëlle Petit: 72.40.56.68,

Jean-Paul Travard: 72.40.56.70.

► Infos marchés

L'information sur les marchés est de plus en plus pointue et la demande en progression constante: tendances, évolutions des secteurs et des produits, comportement d'achat, prévisions économiques dans les différents secteurs d'activités etc...

Le centre d'accueil assure l'interrogation des banques de données spécialisées, et peut fournir des prestations personnalisées (dossiers documentaires, veille économique et concurrentielle).

**Sylvette Bouy, Françoise Darnaud,
Florence Dumesny, Geneviève
Maillard: 72.40.56.60.**



► Clients et fournisseurs

La Chambre propose deux sortes de prestations:

- la sélection d'entreprises à partir d'annuaires professionnels et de banques de données sur les produits ou les prestations offertes.

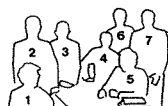
- la constitution de fichiers commerciaux sur la base de critères d'activité, de taille, de localisation, (sur le plan local, régional ou national).

**Aline Duvert: 72.40.56.64,
Jean-Louis Brochet: 72.40.56.46,
Louis Gentil: 72.40.56.63.**

► Foires et salons

Toutes les informations susceptibles d'aider les responsables d'entreprise à organiser leurs participations ou visites aux manifestations françaises sont actualisées sans cesse: thèmes, dates, lieux, impact des salons, statistiques exposants/visiteurs, dossiers de presse, catalogues exposants...

Marie Tachon: 72.40.56.50.



**L'équipe
informations sur
les entreprises:**

- 1/Joëlle Petit,
- 2/Louis Gentil,
- 3/Louis Bouquin,
- 4/Aline Duvert,
- 5/Guy Favre (responsable de service),
- 6/Jean-Louis Brochet,
- 7/Jean-Paul Travard.

informations sur le cadre réglementaire de l'apprentissage et les démarches à effectuer.

Les imprimés nécessaires sont disponibles sur place: demandes d'agrément, contrats d'apprentissage, résiliation de contrats, dérogations.

Christiane Nevers: 72.40.56.50.

► Apprentissage

Les entreprises peuvent trouver les

.....

Centre d'accueil et d'information des entreprises: 21 rue de la République, 69002 Lyon, Tél 72.40.56.50.

Formalités

Les entreprises sont tenues d'effectuer un certain nombre de déclarations lors de leur création, de la modification de leur situation ou de la cessation de leur activité. Dans le cadre du Centre de Formalités des Entreprises (C.F.E.), la Chambre apporte un appui technique pour la constitution de dossiers recevables et les adresses pour le compte des entreprises auprès de tous les organismes concernés: Registre du commerce et des sociétés, Direction des impôts, INSEE, Direction du travail, organismes sociaux. Ce rôle de conseil s'appuie sur 5 années d'expérience et le traitement de 18 000 dossiers par an. Sylvie Reveyrand: 72.40.56.75.

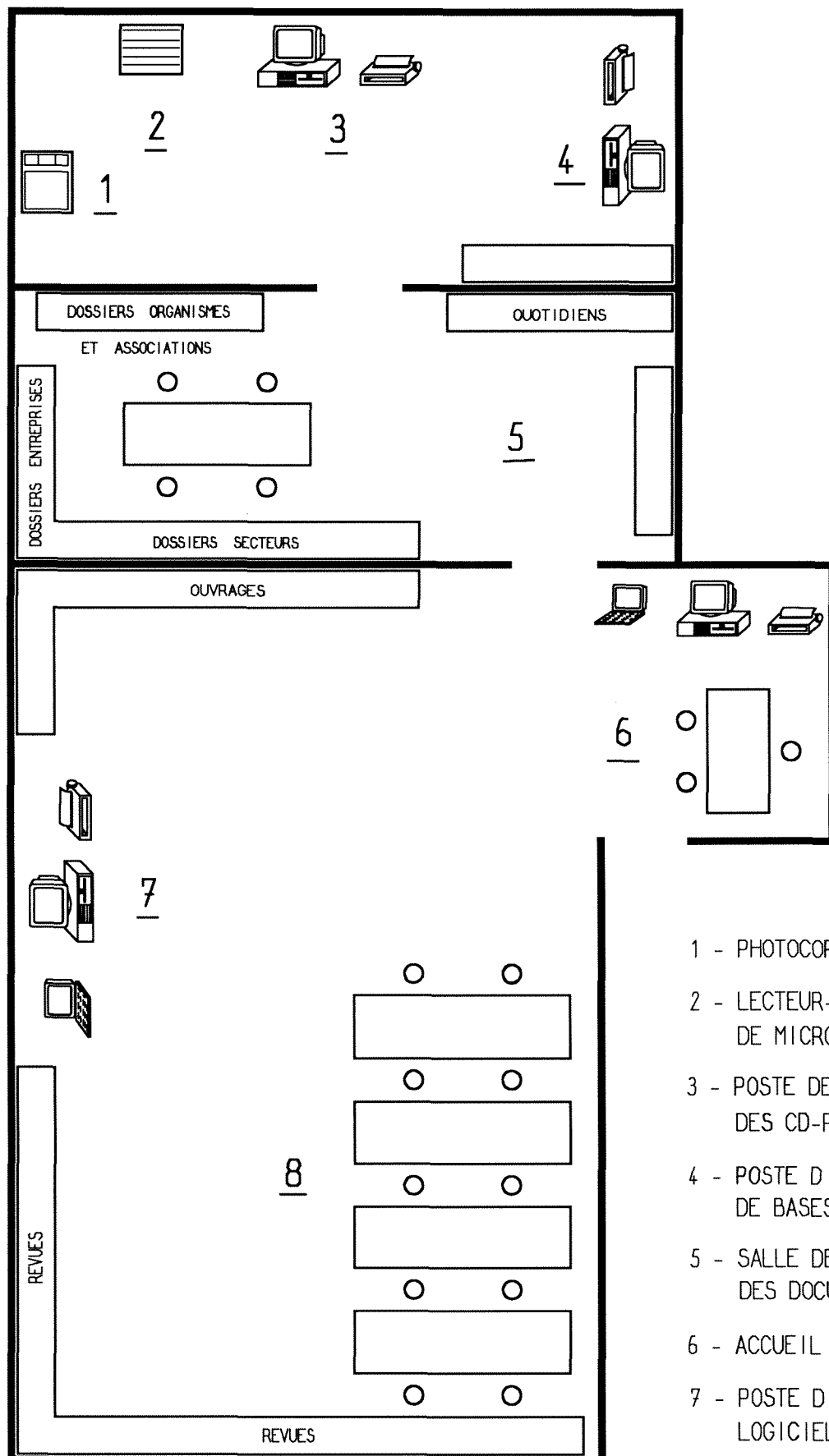


Sylvie Reveyrand (sur notre photo) anime une équipe de dix "chargées de dossiers": Christine Berger, Anne Brunet, Isabelle Dalverny, Laure Deux, Mireille Garilhe, Sophie Madignier, Fabienne Martin, Sandrine Orcel, Claudette Régnier et Corinne Ridet.

ANNEXE N° 3

Plan des locaux du Service Informations Economiques

SERVICE INFORMATIONS ECONOMIQUES

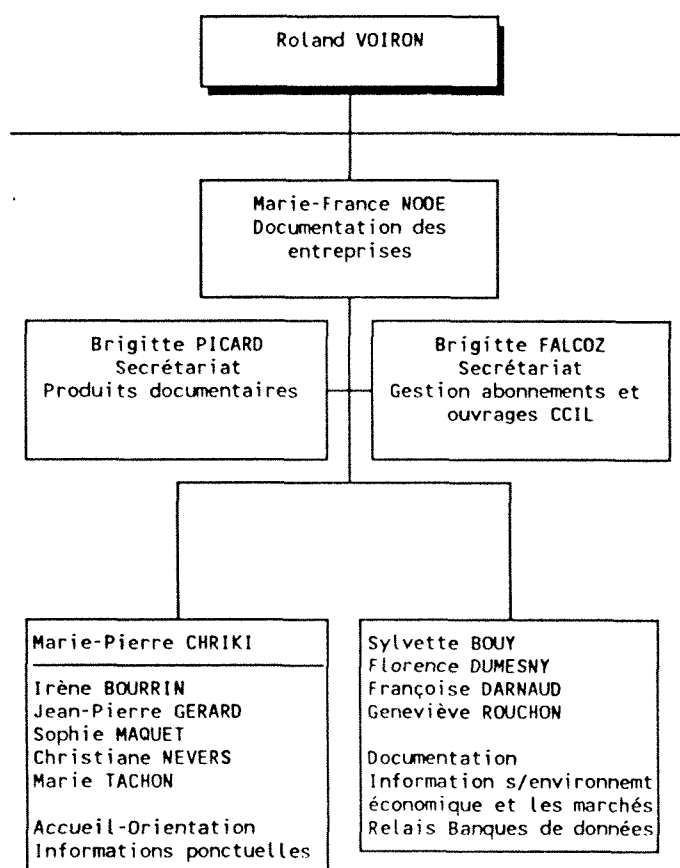


- 1 - PHOTOCOPIEUR
- 2 - LECTEUR-REPRODUCTEUR DE MICROFICHES
- 3 - POSTE DE CONSULTATION DES CD-ROM + LASER
- 4 - POSTE D'INTERROGATION DE BASES DE DONNEES
- 5 - SALLE DE TRAVAIL DES DOCUMENTALISTES
- 6 - ACCUEIL DES UTILISATEURS
- 7 - POSTE D'INTERROGATION DU LOGICIEL DOCUMENTAIRE DIDERO
- 8 - TABLES DE CONSULTATION

ANNEXE N° 4

Organigramme du Service Informations Economiques

DIRECTION DE L'INFORMATION
DES ENTREPRISES
21 rue de la République



ANNEXE N° 5

Le logiciel de communication CROSSTALK

LE LOGICIEL DE COMMUNICATION CROSSTALK

Une fois affiché le message de bienvenue donné par Crosstalk, celui-ci présente une page écran comportant en partie haute un ensemble d'informations concernant le paramétrage par défaut, c'est-à-dire les paramètres standards proposés par Crosstalk.

Dans sa partie basse, Crosstalk propose les différents fichiers annuaires disponibles et donc pouvant être appelés.

En bas de l'écran, en surbrillance, se trouve la ligne de commande : c'est à travers cette ligne de commande que s'effectue le dialogue avec Crosstalk.

Pour créer un nouveau serveur :

Les paramètres nécessaires à la connexion à un serveur sont ceux qui apparaissent sur l'écran des paramètres.

Pour créer un nouveau fichier de paramètres permettant d'appeler un nouveau serveur, il faut indiquer à Crosstalk :

- son nom ;
- son numéro d'accès.

Les autres paramètres changent rarement (par exemple, la vitesse 300 / 1200 bauds), le port (com2), la parité (full)...

Les paramètres relatifs aux serveurs sont sauvegardés dans des fichiers au suffixe .XTK.

Connexion à un serveur : programmation

Crosstalk ne gère pas la fonction apprentissage.

Par contre, si l'on construit un programme, Crosstalk permet d'enregistrer toute la procédure de connexion à un serveur et à une base de données : n° du serveur, n° de compte, mot de passe, nom de la base de données...

Ces procédures sont enregistrées dans un fichier .XTS (il doit avoir le même nom que le fichier .XTK) qui contient les paramètres de communication du serveur. Ainsi, les procédures de connexion à L'Européenne de données sont enregistrées dans le fichier Européenne.XTS.

Pour créer ce fichier .XTS, on utilise l'éditeur de texte Edlin du système d'exploitation MS-DOS.

Le principe de ce fichier .XTS est le suivant : il enregistre le dialogue et les commandes qui normalement sont tapées au clavier par l'utilisateur.

Voici l'exemple du fichier .XTS de GCam :

Wait string "TRANSPAC"

signifie : attendre la suite de caractères (ou le message) Transpac.

Wait delay 10

signifie : attendre 10 secondes avant de passer à la ligne suivante du fichier (en l'occurrence Replay 19313081).

Replay 19313081

signifie : répondre 19313081 (qui est le n° de Gcam) et faire un retour charriot (:).

Connexion à un serveur :

Nous avons un menu général des serveurs. Pour se connecter, il suffit d'indiquer le numéro du serveur qui nous intéresse parmi la liste proposée à l'écran.

L'interrogation :

Les questions sont associées à des touches de fonction avant la connexion. Elles sont rappelées ensuite, lors de la connexion.

Capture d'une interrogation :

Une commande permet de sauvegarder les interrogations sur le disque dur (ou éventuellement sur disquette).

Modifications :

On peut retravailler nos captures en utilisant l'éditeur de texte Edlin. Pour cela, on sort de Crosstalk et on passe sous MS-DOS au moyen d'une touche sur le menu général des serveurs.

CROSSTALK - XVI Status Screen

Off line

Name AJSTANDARD
Number

LOaded C:STD.XTK
CAPture Off

Communications parameters

Speed 1200 Parity Even Duplex Half
Data 7 Stop 1 EMulate None
Port 1 Mode Call

Filter settings

DEbug Off LFauto Off
TABex Off BLankex Off
INfilter On OUTfiltr On

Key settings

Atten Esc Command ETX (^C)
Switch Home Break End

SEnd control settings

CWait None
LWait None

Available command files

1) CCN	2) DATASTAR	3) DELPHES	4) DIALOG	5) DICOCEE
6) ECHO	7) EKOL	8) EUROPEEN	9) FIZ	10) INFOLINE
11) JURIDIAL	12) NEWUSER	13) PROFILE	14) QUESTEL	15) SETUP
16) STD	17) TRANSPAC			

Enter number for file to use (1 - 17): _

ANNEXE N° 6

Le logiciel de communication SPTEL

SPTEL

(Sous-répertoire : / SPTEL)

S O M M A I R E

* PRESENTATION GENERALE.....	p 2
* CONNEXION, DECONNEXION A UNE BASE DE DONNEES : COMMANDE DE BASE.....	p 3
* CAPTURES (OU ENREGISTREMENTS) DES INTERROGATIONS :.....	p 5
Comment les créer	
Comment les lister	
Comment les lire	
Comment les imprimer	
Comment les détruire	
* SERVICES (Paramétrage).....	p 7
Comment les créer	
Comment les détruire	
* CONNEXIONS (Programmation).....	p 9
* COMMENT SORTIR DU LOGICIEL.....	p 10

SPTel - Version 3.11 du 19/01/1987 - (C) Copyright SERITA PRODUITS 1986.1987

```

MENU PRINCIPAL
A   Appel Répertoire
G   Gestion Répertoire
M   Appel Manuel
S   Exécution Session
E   Enregistrement Session
T   Fin Enregistrement
L   Consultation Locale
C   Capture
Q   Fin Capture
P   Paramètres Installation
*   Emulation
F   Fin Communication
D   Commande MS-DOS
X   Retour Système
!   Serveur

```

00:00:37 DUREE :00:00:00

SPTEL

PRESENTATION GENERALE

SPTEL est un logiciel de communication commercialisé par la société Anderson Jacobson.

Il fonctionne avec la carte modem AJ 2212 de cette société.

En plus des possibilités du logiciel Crosstalk, Sptel permet d'interroger les services vidéotex et donc de convertir le micro ordinateur en terminal minitel.

Ce sont ces possibilités qui sont utilisées par le CAIE.

SPTEL fonctionne par menus.

Pour choisir une option il suffit soit de se positionner sur elle avec le curseur et de valider en appuyant sur <--!, soit de la sélectionner par la lettre ou le chiffre qui figure à son début.

SPTel
COMMANDES DE
BASE
CONNEXION

Validez l'option Appel Répertoire du menu principal.

Positionnez-vous sur le service qui vous intéresse en manipulant le curseur à l'aide des flèches du bloc numérique du clavier. Validez.

Les paramètres de connexion sont affichés ; après une phase de contrôle la numérotation s'effectue (vous devez l'entendre) et la connexion doit s'opérer.

SPTL
COMMANDES DE
BASE
DECONNEXION

Pour vous déconnecter d'un service minitel appuyez sur la touche ESC. Un menu de supervision apparaît.

Positionnez-vous sur l'option Fin Communication ou tapez F.

Le logiciel demande confirmation.

Validez avec <--!

Vous retournez alors au menu principal.

SPTL
CAPTURES
CREATION

COMMENT CAPTURER UNE INTERROGATION

La commande de capture permet de sauvegarder les interrogations sur disque dur (ou éventuellement sur disquette : il suffit d'indiquer alors, avant le nom de la capture sur quelle unité (A ou B) on veut réaliser la sauvegarde).

Cette manipulation peut être faite avant ou après la connexion à un service.

Il suffit de valider dans le menu principal l'option Capture, ou de taper C.

(Si vous êtes déjà connecté à un service, faites ESC pour retrouver le menu principal).

Vous êtes alors en mode capture, toutes les informations sont sauvegardées jusqu'à ce que vous décidiez d'arrêter la capture.

COMMENT SAUVEGARDER UNE CAPTURE

Pour arrêter et sauvegarder une capture, il suffit de valider dans le menu principal l'option Fin Capture, ou de taper Q.

Cette manipulation peut se faire avant ou après la déconnexion au service. (Si vous êtes toujours connecté à un service, faites ESC pour retrouver le menu général).

Le logiciel demande alors un nom de capture. Tapez ce nom et validez par <--|.

Le logiciel vous propose alors un répertoire de capture. Positionnez-vous, à l'aide des flèches du bloc numérique, sur la ligne de votre choix pour y inscrire votre capture.

Validez par <--|.

Votre capture est sauvegardée dans ce répertoire.

SPTL CAPTURES

COMMENT LISTER VOS CAPTURES

Dans le menu principal, positionnez-vous sur l'option Consultation Locale et validez par <--| ou tapez L.

Le logiciel vous propose alors le ou les répertoires de capture.

COMMENT LIRE VOS CAPTURES

Dans le menu principal, positionnez-vous sur l'option Consultation Locale et validez par <--| ou tapez L.

Le logiciel vous propose le ou les répertoires de capture.

Positionnez-vous sur le bon répertoire (s'il y en a plusieurs) et validez par <--| ou tapez son numéro.

Votre capture défile à l'écran.

Pour la stopper, tapez sur n'importe quelle touche ; de même pour continuer à la lire.

COMMENT IMPRIMER VOS CAPTURES

Utilisez la même procédure que pour lire une capture. Arrêtez le défilement de la capture en tapant sur une touche. Faites une copie d'écran en tapant à la fois sur les touches et PrtSc.

COMMENT DETRUIRE UNE CAPTURE

Dans le menu principal, positionnez-vous sur l'option Capture et validez par <--| ou tapez C.

Positionnez-vous ensuite sur l'option Fin Capture et validez par <--| ou tapez Q.

Le logiciel demande un nom ; n'inscrivez rien et faites <--|.

Le répertoire des captures vous est alors proposé. Positionnez-vous sur la capture que vous voulez détruire et validez par <--| : la capture est détruite.

SPTL
SERVICES
CREATION

POUR CREER UN NOUVEAU SERVICE MINITEL DANS LE REPERTOIRE

Dans le menu principal, positionnez-vous sur l'option Gestion Répertoire et validez par <--| ou tapez G.

Le menu Configuration de la Communication apparaît.

*Emulation : s'il s'agit d'un service minitel l'émulation est : Vidéotex. Tapez sur la barre d'espace jusqu'à voir apparaître cette option.

Positionnez-vous ensuite par la flèche du bloc numérique du clavier, sur l'option suivante.

*Jonction : s'il s'agit d'un service minitel la jonction est : V 23. Tapez sur la barre d'espace jusqu'à voir apparaître cette option.

Passez à l'option suivante avec la flèche .

* Format : le format est : 7 bits data, 1 stop.

* Parité : la parité est : paire

* Echo : l'écho est : Echo distant

* Nom : Inscrivez le nom du service que vous voulez programmer.

* Numéro téléphonique : Inscrivez le numéro de ce service soit sous forme codée si elle existe, soit sous forme développée en n'oubliant pas le 0 du standard.

Le logiciel vous propose ensuite le répertoire des appels pour y inscrire votre nouveau service.

Choisissez un emplacement à l'aide des flèches et validez par <--|.

Votre service est créé.

SPTL
SERVICES
DETRUIRE

POUR DETRUIRE UN SERVICE MINITEL DANS LE REPERTOIRE

Dans le menu principal, positionnez-vous sur l'option Gestion Répertoire et validez par <--! ou tapez G.

Le menu configuration de la Communication apparaît.

Positionnez-vous avec la flèche sur l'option Nom.
Cette option doit être vierge.

De même pour l'option Numéro téléphonique
Validez par <--!.

Le logiciel vous propose le répertoire des appels.
Positionnez-vous sur le service à détruire avec la flèche et validez par <--!.

Le service est détruit.

SPTel
CONNEXION
PROGRAMMATION

COMMENT PROGRAMMER L'ACCES AUX INFORMATIONS D'UN SERVICE MINITel

Sptel offre la possibilité d'enregistrer les procédures de connexion à un service minitel : appel du service, nom, accès aux informations.

Cette possibilité est intéressante lorsque l'on interroge périodiquement un service et que l'on doit faire à chaque connexion les mêmes manipulations.

Dans le menu principal sélectionner l'option Enregistrement Session et validez par <--! ou tapez E.

Toutes les manipulations que vous ferez dorénavant seront enregistrées.
Procédez à votre connexion, et aux manipulations que vous voulez enregistrer.

Lorsque vous souhaitez arrêter l'enregistrement, tapez ESC.
Vous aurez alors accès au menu de supervision.
Positionnez-vous sur l'option Fin Enregistrement et validez par <--!.

Le logiciel demande un nom ; inscrivez le et validez.

Il vous est alors proposé un répertoire de session.

Choisissez un emplacement pour y inscrire votre session à l'aide des flèches du bloc numérique et validez par <--!.

Le logiciel vous ramène alors au service minitel.

Déconnectez-vous.

Pour faire exécuter une session, choisissez dans le menu principal l'option Exécution Session et validez.

Le logiciel vous propose alors le répertoire des sessions.

Positionnez-vous sur celle qui vous intéresse à l'aide des flèches du bloc numérique.

Validez par <--!.

Votre session s'exécutera automatiquement.

SPTL
FIN

COMMENT SORTIR DU LOGICIEL

Dans le menu principal, positionnez-vous sur l'option Retour Système et validez par <--! ou tapez X.

MAIS AVANT DE SORTIR DU LOGICIEL

Dans le menu principal validez l'option Appel Répertoire et connectez-vous à Transpac. (Attendez le message Transpac).

Ainsi, il n'y aura pas de problèmes si vous ou une autre documentaliste veut ensuite interroger une base de données avec Crosstalk.

ANNEXE N° 7

*Le cahier des interrogations de bases de données :
exemples de questions posées par les clients*

DATE	BASE	UTILIS. CAIE	UTILISATEUR FINAL NOM ET ADRESSE	TPS PASSE + DOCS	QUESTION POSEE	DEGRE SATIS 0 à 5	FACT. N°	RECU CHEQUE N°	RECU ESPECES N°	GRATUIT	MONTANT FACTURE H.
1.10.90	DELP	GR.FDA	100 anniversaire	0,090 15 docs							
"	DELP	FDY	J Faure	0,033 15 docs	2nd de classe avec photographes	3		A facturer			5025/80
1.10.90	DELP	HPC	LIGNE ET TRADITION St Pierre de Jure.	gratuit	Neuble en mezzanine	2	0,1502 0308				5025/80 273,03
1.10.90	DELP	NPC	DJ / Voise	gratuit	Fonction commerciale	4	A facturer un forfait doc				
1.10.90	DELP	NFN	Général Informatique à Paris Arcis	gratuit 5.	facilites management	4					
1/10/90	DELP	LB		gratuit	Plats cuisines africains et exotiques	4					5025/80
1.10.90	DELP	FDY	factu - Ponts ouverts - 4 participants - Eurocompétence - infomats m. banet	0,064. gratuit	- mobilité cadres - béton - investissements informatiques	3 3 3				X	5025/80
2.10.90	DELP	LB	LARTAUD	0,0052 8 docs	Framage de canté	3					
2.10.90	DELP	NFN	Voim.	0,098 + 35 docs	Cinéma						
1.10.90	DELP	FDA	étudiants IGAC	0,167 13 docs	communication de l'entreprise par régate	0					
5.10	DELP	NPC	IFJC / Voise Quinelle Coulon	652 102 docs	BAR A LAIT	1	A facturer				
5.10	DELP	NPC	id.		VAISSELLE personnalisée	0	A facturer Ne pas facturer				
5.10	DELP	NPC	id.		Cosmétique homme	3	A facturer				
5.10	DELP	NPC	DJ / Voise		Librairie	4	A facturer forfait doc				
5.10	DELP	NPC	Duprézot / Voise		Formation des décideurs	4	A facturer				
5/10	DELP	NPC	IFJC N. Coulon		LIBRAIRIE et tourisme	1	A facturer				
5/10	DELP	NPC	Pewec	0,048 105	4 moteurs de l'Europe	3.	Forfait doc				

ANNEXE N° 8

Prix des micro-ordinateurs PS/2

PRIX DES PS/2

(L'Ordinateur Individuel - Mars 1992)

Les PS/2 à processeur 386 SX / 20 MHz

	Mémoire vive	Disque dur (Mo)	Prix avec écran couleur
PS/2 56-045	4/16	80	30 760 F
PS/2 56 SLC	4/16	80	35 679 F
PS/2 57-045 SX	4/16	80	32 824 F
PS/2 57-045 SLC	4/16	80	37 738 F

Les PS/2 à processeur 386 / 25 MHz

	Mémoire vive	Disque dur (Mo)	Prix avec écran couleur
PS/2 70-A16	4/8	160	46 795 F
PS/2 80-A16	4/8	160	51 894 F

ANNEXE N° 9

*Le retraitement des données avec le traitement de texte
WORD sous WINDOWS :
comparaison d'un listing avant et après reformatage*

INTERROGATION DE DELPHES : LAYETTE.

OK

Contents of file C:\FCOMM.

6-2750-3 *α*

RESULT 360
3_: 1 OU LAYETTE\$1

RESULT 228
4_: 2 OU LAYETTE\$1 *α*

RESULT 399
5_: 4 ET ADA > 19891231 *α*

RESULT 212
6_: 5 ET FRANCE# *α*

RESULT 178 *α*
7_: 6 ET 0-122

RESULT 9 *α*
8_: P 7 ALL/1-2

1
NO DELPHES CCI-PARIS DIE 005585P Isis.

~~IN 1991 199200.~~
AU LEROY-CHABALLIER (Evelyne), BARBIER (Sophie).

TI Le guide du détaillant textile 1991.

60 Centre Textile de Conjoncture et d'Observation Economique (CTCOE) :
37-39 rue de Neuilly BP 249. 92113 Clichy cedex. FR France (telex 613738 F),
1991. 67 pages.

DE HABILLEMENT-MASCULIN (6-2750-1), HABILLEMENT-FEMININ (6-2750-2),
HABILLEMENT-POUR-ENFANTS (6-2750-3), LINGE-DE-MAISON (6-276), SOUS-
VETEMENT (6-2750-84), VETEMENT-DE-SPORT (6-2750-6), CONSOMMATION-PAR-
PRODUIT (0-124), COMMERCIALISATION-PAR-PRODUIT (0-122) PRIX-PAR-
PRODUIT (0-123), PRINCIPALES-ENTREPRISES-DU-MARCHE (0-125),
FRANCE.

AB Document de fond. Document statistique. La consommation, la production et
la distribution des produits textiles et d'habillement en France en 1990.
Tableaux. Graphiques. Données chiffrées. Listes d'entreprises : les 10
premières chaînes succursalistes 1989, les 10 premiers groupements d'achats
1989, les 10 premières chaînes de franchise 1990. (---).
SOMMAIRE : LA CONSOMMATION (pp 9-33) : les consommateurs augmentent peu
leurs dépenses textiles, en avant les petites pièces et le rayon sport
maille. l'habillement fait partie des besoins élémentaires, les femmes et
les bébés d'abord, la saisonnalité des ventes. ZOOM SUR LES DIFFERENTS
RAYONS : le rayon homme (palmarès des ventes 1985 - 1990), l'homme des
années 1990. Le rayon femme (palmarès des ventes 1985 - 1990), les femmes
consomment la mode et devorent les petites pièces, n'oublions pas les
mamies. Le rayon garçon, le rayon fille et le rayon layette (palmarès des
ventes de 1935 à 1990). le textile de maison (palmarès des ventes 1985 -
1990), le "cocooning" profite peu aux textiles de maison. LA DISTRIBUTION

INTERROGATION DE DELPHES :

LAYETTE

6-2750-3

RESULT 228

4_: 2 OU LAYETTE\$1

RESULT 399

5_: 4 ET @DA > 19891231

RESULT 212

6_: 5 ET FRANCE#

RESULT 178

7_: 6 ET 0-122

RESULT 9

8_: ..P7 ALL/1-2

1

NUMERO

DELPHES CCI-PARIS DIE 005585P Isis.

DATE

1991

AUTEUR

LEROY-CHABALLIER (Evelyne). BARBIER (Sophie).

TITRE

Le guide du détaillant textile 1991.

SOURCE

Centre Textile de Conjoncture et d'Observation Economique (CTCOE) :
37-39 rue de Neuilly BP 249, 92113 Clichy cedex, FR France (telex 613738 F), 1991,
67 pages.

DESCRIPTEURS

HABILLEMENT-MASCULIN (6-2750-1). HABILLEMENT-FEMININ (6-2750-2). HABILLEMENT-POUR-ENFANTS (6-2750-3). LINGE-DE-MAISON (6-276). SOUS-VETEMENT (6-2750-84). VETEMENT-DE-SPORT (6-2750-6). CONSOMMATION-PAR-PRODUIT (0-124). COMMERCIALISATION-PAR-PRODUIT (0-122). PRIX-PAR-PRODUIT (0-123). PRINCIPALES-ENTREPRISES-DU-MARCHE (0-125). FRANCE.

RESUME

Document de fond. Document statistique. La consommation, la production et la distribution des produits textiles et d'habillement en France en 1990. Tableaux. Graphiques. Donnees chifrees. Listes d'entreprises : les 10 premieres chaines succursalistes 1989, les 10 premiers groupements d'achats 1989, les 10 premieres chaines de franchise 1990. (—). SOMMAIRE : LA CONSOMMATION (pp 9-33) : les consommateurs augmentent peu leurs depenses textiles, en avant les petites pieces et le rayon sport maille, l'habillement fait partie des besoins elementaires, les femmes et les bebes d'abord, la saisonnalite des ventes. ZOOM SUR LES DIFFERENTS RAYONS : le rayon homme (palmares des ventes 1985 - 1990), l'homme des annees 1990. Le rayon femme (palmares des ventes 1985 - 1990), les garcon, le rayon fille et le rayon layette (palmares des ventes de 1985 a 1990), le textile de maison (palmares des ventes 1985 - 1990), le "cocooning" profite peu aux textiles de maison. LA DISTRIBUTION (pp 35-54) : les detaillants independants font face a une serieuse concurrence. Mille et une raison du succes des chaines specialisees. FORCES ET FAIBLESSES DES CIRCUITS PAR RAYON (parts de marche sur 6 ans) : habillement pour homme, habillement pour femme, habillement pour

enfant, linge de maison, layette. L'APPAREIL COMMERCIAL A LA LOUPE : l'univers des chaines specialisees, le succursalisme est en tete du peloton, les chaines obtiennent des rendements eleves, 68 500 magasins textiles dans le paysage commercial, le commerce specialise reste le roi de l'indépendance, le centre de la moitie des magasins n'ont qu'une personne occupee a la vente. LES PRIX (pp 35-67) : le prix variable strategique. Prix moyens d'achat 1990 hommes, femmes, garcons, filles. Prix moyen d'achat 1990 pour la layette et le linge de maison. Les soldes.

NATURE
LANGUE

OUVRAGE.
FRANCAIS.

2

NUMERO

DELPHES CCI-PARIS DIE 005583P Isis.

DATE

1991

AUTEUR

ARGAIN (Patrice). MORIN - GIRARD (Isabelle). Federation francaise du pret-a-porter feminin. Service Economique et Social.

TITRE

Faits et perspectives. Etude 1990 - 1991.

SOURCE

Federation francaise du pret-a-porter : 5 rue Caumartin, 75009 Paris, France (fax (1) 42-68-00-84), 1991, 97 pages.

DESCRIPTEURS

PRET-A-PORTER (6-2750-01). HABILLEMENT-FEMININ (6-2750-2). HABILLEMENT- POUR-ENFANTS (6-2750-3). CONSOMMATION-PAR-PRODUIT (0-124). COMMERCIALISATION-PAR-PRODUIT (0-122). IMPORTATIONS-PAR-PRODUIT (0-132) . EXPORTATIONS-PAR-PRODUIT (0-131). PRODUCTION-PAR-PRODUIT (0-121). MARCHE-PAR-PRODUIT (0-12). FRANCE. FRANCE IMPORTATIONS-PAR-PRODUIT . FRANCE EXPORTATIONS-PAR-PRODUIT.

RESUME

Document de fond. Situation actuelle (1990) du marche du pret-a-porter feminin en France. Document statistique. Donnees chiffrees. Tableaux. Graphiques. (—). SOMMAIRE. Faits et chiffres essentiels en 1990. des DONNEES SOCIALES (pp 24-31) : evolution de l'emploi, elaboration des geographique des etablisements. CONSOMMATION (pp 34-45) : evolution de la consommation de pret-a-porter feminin et fillette, budget familial, evolution des prix. DISTRIBUTION (pp 48-54) : structure de la distribution en PAP feminin et PAP enfant, definition des circuits de distribution. COMMERCE EXTERIEUR (pp 58-91) : balance commerciale, exportations, importations, travail a facon a l'etranger, 4eme accord multifibres, vetements en cuir, definitions geo- commerciales. Comparaisons, poids sectoriel.

DOMAINE
NATURE
LANGUE

DELPHES I INTERNATIONAL.
LITTERATURE GRISE.
FRANCAIS.

8_: 6 SAUF ENTREPRISES.DO
.....RESULT 71

9_: 8 ET DOCUMENT ADJ FOND
RESULT 11

10_: 9 SAUF 7
RESULT 5

11_: ..P 10 ALL/1-2

1

NUMERO DELPHES CCI-PARIS DIE 027456N Isis.

DATE 1991

TITRE **Clothing and footwear in France.**

SOURCE MARKETING IN EUROPE no 345, aout 1991, pp 15-36 (22p).

DESCRIPTEURS PRET-A-PORTER (6-2750-01). CHAUSSURE (6-2785). CHAUSSURE-DE-SPORT (6-2785-1). VETEMENT DE SPORT (6-2750-6). SOUS-VETEMENT (6-2750-87). MARCHE-PAR-PRODUIT (0-12). PRODUCTION-PAR-PRODUIT (0-121). CONSOMMATION-PAR-PRODUIT (0-124). EXPORTATIONS-PAR-PRODUIT (0-131). IMPORTATIONS -PAR-PRODUIT (0-132). PRINCIPALES ENTREPRISES DUMARCHE (0-125). HABILLEMENT-MASCULIN (6-2750-1). HABILLEMENT-FEMININ (6-2750-2). HABILLEMENT-POUR-ENFANTS (6-2750-3). FRANCE. FRANCE EXPORTATIONS-PAR-PRODUIT. FRANCE IMPORTATIONS-PAR-PRODUIT.

RESUME Document de fond sur le marche du vetement pret-a-porter (pour homme, femme, enfant) et sur le marche du soulier en France. Donnees chifrees et donnees statistiques (valeur, volume, 1988 a 1990, pourcentage de variation 1990 sur 1989) sur la production, la consommation, l'exportation, l'importation ; Caracteristiques du marche ; Listes d'entreprises leaders du secteur avec presentation et informations financieres ponctuelles ; les entreprises, les marques, les produits ; donnees prospectives (...). Les entreprises, les marques, les produits : EMINENCE, SCHIESSER, DEVANLAY INDRECO, ATHENA, ORLY, CHAMPS ELYSEES, JIL, DIM, SARAH LEE, MARINER, HOM, ERAM, ANDRE, GEP, GEPY, CLUB, SIRLY, ACADEMY, PINDIERE, PINDIERE FINANCES, CICLAD, SOLARIA, SAMSON, LA FOURMI, SEARS, MANFIELD, DOLCIS, INVITO, HUF CITY, SCHOEN EXPRESS, OLYMPUS, PERFORMANCE, CAROLL, CREEKS, ADAMS ; costume, tailleur, ensemble, pantalon, jupe, robe, manteau et pardessus, vetement (de sport, de loisirs, de plage, de chasse, de peche, pour bebe, de cuir, de protection), chemisier, chemise de nuit, pyjama, robe de chambre, T shirt, shorts (de sport, de tennis, de foot-ball), blouson, bermuda, vetement coupe vent, anorak, pullover, ville, d'interieur, de sport, de loisirs, de securite, de travail) en cuir, en matiere synthetique, en caoutchouc, en textile, en materiau melange (semelle ou dessus), pantoufle.

DOMAINE DELPHES I INTERNATIONAL.

NATURE PERIODIQUE.

LANGUE ANGLAIS.

2

NUMERO DELPHES CCI-PARIS DIE 003833P Isis.

DATE 1991

AUTEUR Ministere de l'Industrie et du Commerce Exterieur, Service des Statistiques Industrielles (SESSI).

TITRE **L'industrie de l'habillement : une mutation oblige.**

SOURCE Service des Statistiques Industrielles (SESSI) : 85 boulevard du Montparnasse, 75270 Paris Cedex 06, France, 1991, 4 pages (Collection Chiffres et Documents. Serie Industrie).

DESCRIPTEURS HABILLEMENT (6-275). HABILLEMENT-MASCULIN (6-2750-1).
HABILLEMENT- FEMININ (6-2750-2). HABILLEMENT-POUR-ENFANTS (6-
2750-3). CHEMISERIE (6-2570-7). LINGERIE (6-2750-841).

RESUME Document de fond. Situation actuelle du secteur de l'habillement en France : des
signes encourageants d'amélioration en 1990 mais une conjoncture difficile en
du vêtement féminin. Distinction entre "donneurs d'ordres", "faconniers" et
"comptes propres". Données chiffrées. Tableaux. Graphiques. (—).
GRAPHIQUES : l'habillement entre 1980 et 1990 ; les différents types d'entreprises
en 1986 et 1989. TABLEAUX : les différentes catégories d'entreprises ; les
différents types d'entreprises par activités principales (vêtements masculins, féminins,
pour enfants, chemiserie - lingerie).

NATURE OUVRAGE.
LANGUE FRANCAIS.

12_:	6 ET ENTREPRISES.DO.
RESULT	107
14_:	..P 12 ALL/1-2

1

NUMERO DELPHES CCI-CHOLET CHOL01629214 Grappe.

DATE 1992

TITRE **Prisunic invente la layette qui raconte une histoire.**

SOURCE JOURNAL DU TEXTILE no 1280, 16 mars 1992, p 62, (1 p).

COMPAGNIE PRISUNIC.

DESCRIPTEURS MAGASIN-POPULAIRE (6-4242). COMMUNICATION (1-401). FRANCE.

RESUME PRISUNIC change radicalement de cap en matière de communication : alors que
l'enseigne mettait en scène jusqu'ici le consommateur, elle va maintenant braquer
ses projecteurs sur le produit. La première application concrète de cette nouvelle
politique a lieu dans le secteur de la layette, avec le lancement d'une gamme
d'articles qui racontent une histoire.

DOMAINE DELPHES E ENTREPRISES.
NATURE PERIODIQUE.

2

NUMERO DELPHES CCI-CHOLET CHOL01569214 Grappe.

DATE 1992

TITRE **La marque de vêtements d'enfant IKKS ouvre boutique en Belgique.**

SOURCE JOURNAL DU TEXTILE no 1280, 16 mars 1992, p 11, (1 p).

COMPAGNIE IKKS.

DESCRIPTEURS HABILLEMENT-POUR-ENFANTS (6-2750-3). PAYS-DE-LA-LOIRE.

RESUME	La marque de vêtements d'enfant IKKS vient d'ouvrir sa première boutique en Belgique. Quatre ans après sa création, IKKS réalise un CA de 150 millions de F dont 65 % à l'export. La Belgique est un de ses premiers marchés avec l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie. La marque a également conclu récemment des accords de licence pour la fabrication et la distribution de vêtements et d'accessoires en Chine à Taiwan et en Turquie.
DOMAINE	DELPHES E ENTREPRISES.
NATURE	PERIODIQUE.
LANGUE	FRANCAIS.

14_: 6 ET FRANCHISAGE.DE.
RESULT 6

15_: ..P 14 ALL/1-2

1

NUMERO	DELPHES CRCI-PICARDIE PICA00909209 Grappe.
DATE	1992
AUTEUR	BERTRAND (Philippe).
TITRE	CATIMINI consolide son réseau.
SOURCE	L.SA no 1291, 13 février 1992, pp 82-83, (2p).COMPAGNIE : CATIMINI.
DESCRIPTEURS	HABILLEMENT-POUR-ENFANTS (6-2750-3). FRANCHISAGE (6-4224). FRANCE.
RESUME	Données chiffrées sur les résultats de CATIMINI en 1991.
DOMAINE	DELPHES E ENTREPRISES.
NATURE	PERIODIQUE.
LANGUE	FRANCAIS.

2

NUMERO	DELPHES CCI-PARIS DIE 030501N Isis.
DATE	1991
AUTEUR	BALLAND (Francois).
TITRE	Prêt à porter : les enfants s'habillent en franchise.
SOURCE	DEFIS no 90, décembre 1991, pp 58-60 (3p).
DESCRIPTEURS	HABILLEMENT-POUR-ENFANTS (6-2750-3). FRANCHISAGE (6-4224). COMMERCE-DE-DETAIL PAR-PRODUIT (0-1221). PRINCIPALES-ENTREPRISES-DU-MARCHE (0-125). FRANCE.
RESUME	Analyse du marché français des chaînes franchisées de vêtements d'enfants. Liste d'entreprises et présentation, à l'aide de données chiffrées, des principales chaînes franchisées de magasins de vêtements pour enfants : l'enseigne Z et les magasins Jacadi, Catimini, Sergent Major, Tony Boy et Marese. Données chiffrées sur le marché français des vêtements d'enfants dont la consommation, qui dépasse 26

milliards de francs, a progresse de 6% en valeur entre 1988 et 1990, et est caracterisee par un net developpement des chaines specialisees aux depens du commerce independant.

NATURE
LANGUE

PERIODIQUE.
FRANCAIS.

ANNEXE N° 11

*Le retraitement des données avec INFOTRANS optimisé avec
le traitement de texte WORD 5 :
comparaison d'un listing avant et après reformatage*

No	Pos	Libellés des champs sources	Libellés des champs cibles	Seq
1	1	"NO :"	"Numéro -"	1
2	1	"\"	"Domaine -"	2
3	1	"FT :"	"Titre français -"	3
4	1	"ET :"	"English Title -"	4
5	1	"GT :"	"\"	0
6	1	"AU :"	"Auteur -"	5
7	1	"AF :"	"Affiliation -"	7
8	1	"\"	"Pays -"	8
9	1	"CS :"	"\"	0
10	1	"PT :"	"\"	0
11	1	"DT :"	"Type document -"	6
12	1	"SO :"	"Source -"	9
13	1	"LA :"	"Langue -"	13
14	1	"\"	"ISSN -"	10
15	1	"FA :"	"\"	0
16	1	"\"	"Date -"	11
17	1	"\"	"Volume -"	12
18	1	"CC :"	"Code classement -"	14
19	1	"FD :"	"Descripteurs -"	15
20	1	"ED :"	"Descr. GB + SP -"	16
21	1	"SD :"	"\" +"	17
22	1	"LO :"	"Localisation -"	18

On constate que:

- lorsqu'il s'agit de champs nouveaux (Domaine, Pays, ISSN, Date et Volume), le libellé du champ source est: "\"
- Les champs qui n'apparaîtront pas dans le document cible ont le libellé: "\".
- Le champ "SD" est fusionné au champ "ED" sous le même libellé de champ: "Descr. GB + SP"

ANNEXE N° 10

La table de conversion INFOTRANS

) QUESTEL-1992

QUESTEL Plus 9201

08/04/92 14*09*44

Derniere connexion: 07/04/92 12*15*21

Base des brevets japonais JAPIO en ligne voir ..INFO JAPIO
NUMEROS TEL. D'ACCES A QUESTEL VOIR ..INFO TRANSPAC
EECDNG n'est plus interrogeable sur Questel.
..BASE / ..INFO / ..GUIDE

.BA PASCAL

QUESTEL - Temps (en heures) : 0,011

Cout estime : 2,42 FFR H.T.
Cout estime relatif a la derniere base : 2,42 FFR H.T.
Cout estime de la session : 2,42 FFR H.T.

Base selectionnee: PASCAL

NOUVELLE EDITION DU THESAURUS BIOMEDICAL
MESH FRANCAIS-ANGLAIS - 1 300 MOTS-CLES
NOUVEAUX : VOIR ..INFO MEDECINE

Question 1

.OP MS AU

Question 1

DE LASER

** Question 1, nombre de reponses 21.346

Question 2

.VI MAX 1-4

1/21346 - (C) CNRS

NO : PASCAL-M 91-0593306

FT : Mise au point et evaluation d'un catheter laser avec fibre
optique a boule pour angioplastie coronaire

ET : (Development and evaluation of a fiber optic tip laser catheter
for coronary angioplasty)

AU : DARGIER C; LEMAIRE J; FOURRIER JL; HERLEMONT F; MORDON S; BUYS B;
BERNAGE P; BRUNETAUD JM; NIAY P; BERTRAND ME

AF : CNRS, Lab. spectroscopie hertzienne Lille I/Villeneuve d'Ascq
59655/FRA

DT : Periodique; LA

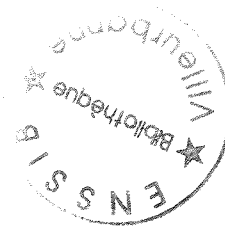
SO : Archives des maladies du coeur et des vaisseaux; ISSN 0003-9683;
Codex AMCVAN; FRA; DA. 1991; VOL. 84; NO. 6; PP. 873-878; ABS.
FRE/ENG; BIBL. 22 ref.

LA : FRE

FA : Nous avons mis au point un catheter a fibre optique terminee par
une boule, destine au traitement de l'atherosclerose coronarienne
et peripherique par voie percutanee. Le catheter est couple a un
laser a argon ionise emettant une puissance optique de l'ordre de
1 a 7 watts. Sa conception lui permet de suivre un fil guide et
de realiser des ablations tissulaires selon un concept nouveau
combinant un effet de volatilisation centrale a un remodelage
thermique peripherique de l'artere obstruee. Ce mode de
fonctionnement devrait permettre de reduire considerablement les
problemes de fausse routes recontres jusqu'a present en
angioplastie laser

CC : 002B26E

Numéro	PASCAL-M 91-0593306
Titre français	Mise au point et evaluation d'un catheter laser avec fibre optique a boule pour angioplastie coronaire
Titre anglais	(Development and evaluation of a fiber optic tip laser catheter for coronary angioplasty)
Auteur	DARGIER C; LEMAIRE J; FOURRIER JL; HERLEMONT F; MORDON S; BUYS B; BERNAGE P; BRUNETAUD JM; NIAY P; BERTRAND ME
Affiliation	CNRS, Lab. spectroscopie hertzienne Lille I/Villeneuve d'Ascq 59655/FRA
Type de document	Periodique; LA
Source	Archives des maladies du coeur et des vaisseaux; ISSN 0003-9683; Coden AMCVAN; FRA; DA. 1991; VOL. 84; NO. 6; PP. 873-878; ABS. FRE/ENG; BIBL. 22 ref.
Langue	FRE
Abrégé	Nous avons mis au point un catheter a fibre optique terminee par une boule, destine au traitement de l'atherosclerose coronarienne et peripherique par voie percutanee. Le catheter est couple a un laser a argon ionise emettant une puissance optique de l'ordre de 1 a 7 watts. Sa conception lui permet de suivre un fil guide et de realiser des ablations tissulaires selon un concept nouveau combinant un effet de volatilisation centrale a un remodelage thermique peripherique de l'artere obstruee. Ce mode de fonctionnement devrait permettre de reduire considerablement les problemes de fausse routes recontres jusqu'a present en angioplastie laser
Code classement	002B26E
Descripteurs	Traitement instrumental; Catheter; Fibre optique; Laser; Dilatation instrumentale; Arteriopathie obliterante; Artere membre pathologie; Membre inferieur; Modele animal; Appareil circulatoire pathologie; Animal; Lapin; Technique; Optimisation
Descripteurs anglais	Instrumentation therapy; Catheter; Optical fiber; Laser; Instrumental dilatation; Arterial occlusive disease; Arterial disease of the limb; Lower limb; Animal model; Cardiovascular disease; Animal; Rabbit; Technique; Optimization
Localisation	INIST-887.354000014687440180/NUM





959610B